



école
nationale
supérieure
d'
architecture
de
Nancy

ARCHITECTURE DE L'HABITAT CONTEMPORAIN EN CONTEXTE PATRIMONIAL

RÉHABILITATION DE LA CASERNE THIRY
& DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE À NANCY

Master 1 & 2 - 2016/2017
Domaine AHP





école
nationale
supérieure
d'
architecture
de
Nancy

ARCHITECTURE DE L'HABITAT CONTEMPORAIN EN CONTEXTE PATRIMONIAL

RÉHABILITATION DE LA CASERNE THIRY
& DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE À NANCY

Master 1 & 2 - 2016/2017
Domaine AHP



L'ensemble des étudiants de l'atelier AHP

**CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE GRÂCE À LA COLLABORATION
DES ÉTUDIANTS DE MASTER DE L'ATELIER ARCHITECTURE, HISTOIRE
ET PATRIMOINE**

ANCHAO Flavien
BERRAUD Lucas
BIHI Loubna
BOURDIC Manon
BRAUN Louise
BULLE Méline
COSSU Pauline
CREVOISIER Morgane
DAUPHIN Julie
FILALI-MALTOUF Soukaïna
FOURNIS Marine
FRITZ Hortense
GARNIER Amélie
GIRY Claire
HACQUARD Mélissandre
HE Jiayi
HEREN Mathilde
INZALE Fatima-Ezzahra
JABLONSKA Ewa
JAYTENER Mélanie
KHELLOU Ghita

KLEIN Dinah
MASSARI Lionel
MATHIEU Oriane
MATHIEU Florent
MATHIOT Alexia
MORITZ Marine
MURAWSKI Émilie
ORAZI Daniele
PEILLON Pauline
PHAN Apolline
RAKOTOMAVO Landiaina
RICHARD Marine
ROUBAUD Marine
SCHIRRA Margaux
SPERLING Pauline
TASCI Bahar
VERHOEST Jeanne
WAHL Alison
WIEWIORA Guillaume
WISS Amélie

REINVESTIR

HABITER EN

CONTEXTE PATRIMONIAL

ET SI LA RECONVERSION DES ARCHITECTURES CONSTITUAIT LE TERRAIN D'UNE PENSÉE RENOUVELÉE SUR LA VILLE ET L'HABITAT ?

Les 12 juillet et 15 septembre 2016, les écoles d'architecture de Nancy et Strasbourg présentaient trois prototypes de logements innovants, à l'échelle 1, dans l'ancien sanatorium Villemin à Nancy. Cet édifice patrimonial du début du XXe siècle, désaffecté depuis 10 ans, est destiné à une reconversion en logements sociaux ; cette opération marquera le renouveau de l'ancien grand site hospitalier Villemin-Maringer-Fournier. Cette recherche-action en architecture est le résultat d'un processus d'expérimentation de niveau national via le Lab cdc (incubateur de projet de la Caisse des Dépôts et Consignations)¹.

Dans la continuité immédiate de cette expérience, l'école d'architecture de Nancy a engagé au semestre d'automne 2016-2017 un atelier de projet de cycle Master, consacré à la reconversion d'un autre grand site nancéien en devenir : l'ensemble monumental de la caserne Sainte-Catherine et le site de ses anciennes dépendances, actuellement occupé par la cité administrative.

Sur la base d'une analyse historique, urbaine et architecturale, les 41 étudiants de l'atelier ont élaboré leur évaluation du potentiel et de la valeur du site, et ont proposé 21 projets explorant les possibilités de réinvestir le site de la cité administrative, de qualifier l'interface avec la rue Sainte-Catherine et le parc de la Pépinière.

La caserne du XVIIIe siècle, est à réhabiliter en logement et autres programmes, la place d'armes est à requalifier.

Le projet architectural comme outil prospectif

La reconversion des architectures constitue un outil de requalification urbaine et architecturale. Dans une réflexion centrée sur la question du logement comme programme, les caractéristiques préexistantes des édifices et sites en reconversion imposent de s'échapper du cadre courant de la fabrique urbaine.

Ne sont-ils pas alors un formidable terrain pour définir l'architecture de nouveaux modèles sociaux, économiques, techniques à partir de leur potentiel hors-norme ?

Il pourrait être hâtivement admis que la production de logements, via des opérations de reconversion patrimoniale, revient dans le contexte actuel à concilier deux sujets diamétralement opposés. Il faut cependant remarquer que dans un contexte de manque de logements, de pénurie foncière et de déshérence de grands sites militaires, hospitaliers et industriels, la reconversion patrimoniale pourrait constituer aujourd'hui le terrain d'une pensée renouvelée sur la ville et l'habitat.

Le fruit de cette expérience menée tambour battant permet d'explorer des pistes stimulantes pour l'avenir, sur des problématiques clairement identifiées et à des échelles variées. Cette publication, réalisée par les étudiants de l'atelier, en propose une sélection.

SOMMAIRE

p.11 **Présentation de l'atelier et du site de projet**

- Expérimenter sur le terrain
- Analyse historique
- État des lieux

p.37 **Un projet à échelle urbaine**

- Réinvestir et reconquérir
- Habiter le paysage
- Tissage urbain
- Une articulation dans Nancy
- Connexion urbaine
- Un site divisé entre intimité et espace public
- Une réinterprétation de l'existant

p.57 **La Place d'Armes comme nouvel espace public**

- Un site introverti et sur-dimensionné rendu à échelle humaine et urbaine
- Un espace public et culturel
- Intervention contemporaine patrimoniale

p.67 **Un site marqué par des valeurs patrimoniales**

- L'innovation par l'existant
- Partition structurelle
- Stratégie et valorisation

p.79 **Des dispositifs spatiaux pour l'habitat dans l'existant**

- Habiter la contrainte
- S'affranchir de la structure existante
- Faire entrer la lumière
- Des atriums de lumière
- Importance de la lumière

p.95 **Les enjeux d'une limite avec la Pépinière**

- Réhabilitation d'une limite bâtie
- Confrontation et limite
- Une limite poreuse
- Habiter la limite

p.107 **Remerciements et crédits**

PRÉSENTATION DE L'ATELIER |
ET DU SITE DE PROJET |

Expérimenter sur le terrain

Après l'analyse historique, urbaine et architecturale du site, l'ensemble du groupe s'est rendu à l'hôpital Villemin de Nancy, dans l'ancien sanatorium où trois prototypes de logement social ont été installés. Résultat d'un partenariat entre Batigère et les écoles d'Architecture de Nancy et de Strasbourg, cette recherche se développe autour de trois domaines : sociologique, technique et architectural. Les trois types de logement proposent de nouvelles manière d'habiter et de réutiliser le patrimoine bâti existant.

Sur une seconde journée l'atelier de projet s'est déplacé à Mulhouse pour visiter des programmes de logements de divers architectes :

- la caserne Lefebvre de TOA architectes
- la cité manifeste
- Logements aux jardins de Neppert de Lacaton Vassal
- La fonderie de Christian Plisson
- L'Atelier de drlw architectes

Autant d'exemples grandeur nature qui ont permis à l'ensemble des étudiants d'expérimenter et de saisir les enjeux du logement social neuf ou en contexte patrimonial.



Les logements à l'hôpital Villemin



Un logement à l'hôpital Villemin



L'intérieur de la caserne Lefebvre



Les étudiants devant le chantier de l'Atelier, drlw architectes



vue aérienne actuelle de la ville de Nancy (2016)

Analyse historique

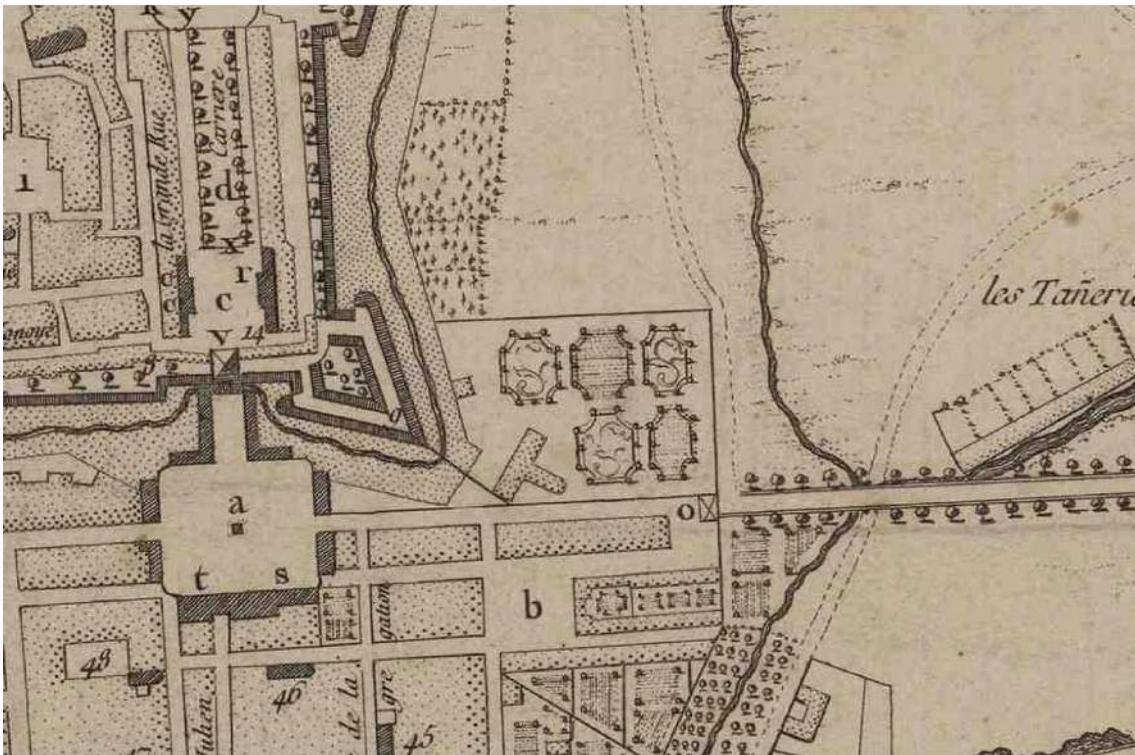
JUSQU'EN 1758

Entre 1751 et 1755 la place Stanislas est construite. Elle vient relier la vieille ville et la ville neuve. Sa construction s'accompagne de la création d'un nouvel axe majeur : la rue Saint-Stanislas (aujourd'hui rue Sainte-Catherine).

Sur la parcelle de l'actuelle cité administrative se trouve un Hôpital et une maison de rapport (maison qui accueille des logements pour financer les travaux).

Un mur d'enceinte relie la porte Saint-Georges à la porte Sainte-Catherine (à son emplacement d'origine).

On peut noter la présence d'un cours d'eau en dehors de la ville, sur la parcelle de l'actuelle caserne.



carte historique de 1702



Analyse historique

JUSQU'EN 1830

Apparition du projet de Richard Mique : construction de la caserne qui est intégrée à l'enceinte grâce au déplacement de la porte Sainte-Catherine. La Pépinière est créée en 1765, elle est alors une sapinière qui appartient à la caserne, avec un accès direct entre les deux.

La parcelle de l'actuelle cité administrative est occupée à moitié par l'arrière cour de la caserne.

L'accès à la caserne est limitée par la présence de douves, mais permet une perspective sur le jardin botanique.

On peut noter un développement du bâti à l'Est au niveau des deux portes.

Le parc de la Pépinière devient public en 1865: l'accès avec la caserne est alors limité.

Les fossés sont supprimés et remplacés par des grilles.

On peut noter également que la ville se développe hors de son enceinte : création du canal, développement du bâti.



1764 : construction de la caserne



1850 : mur d'enceinte visible sur le boulevard du 26^e régiment, voie restreinte



1770 : fossés visibles à l'entrée



1850 — NANCY - Porte Sainte-Catherine et Caserne Thiry

Jusqu'à 1830

Légende

- Bâti début XVIII^e
- Bâti fin XVIII^e
- Bâti démol
- Jardins début XVIII^e
- Jardins fin XVIII^e
- Fossés
- Mur d'enceinte
- Alignement d'arbres



Analyse historique

JUSQU'EN 1896

L'île de Corse s'aménage avec l'implantation d'une usine. Un marché s'implante également le long des remparts. La place d'Alliance est plantée.

La parcelle de la cité administrative accueille différents bâtiments.

Des alignements d'arbres sont plantés sur la Place d'Armes, le long des façades de la caserne.

On peut noter la présence d'un front bâti le long du grand boulevard du parc de la Pépinière. Il y a un déplacement du marché aux bestiaux.

Le dessin des promenades du parc de la Pépinière est créé.

Le mur d'enceinte est détruit au sud pour créer une nouvelle percée (future rue Saint-Jean).



Alignements d'arbres dans l'enceinte de la caserne



Perspective Est entre Caserne et Pépinière



Analyse historique

JUSQU'EN 1980

En 1964 le mur d'enceinte est détruit ce qui permet le développement de logements entre ce dernier et le canal ainsi que l'agrandissement du boulevard du 26ème Régiment d'Infanterie en 1966.



Présence d'un mur entre infirmerie et poudrière



Perspective entre le bâtiment H et le bâtiment F



Lavoir et fontaine



Destruction du mur d'enceinte - 1966



Analyse historique

INVENTAIRE PATRIMONIAL

Le site de la caserne et de la cité administrative se trouve dans un secteur à forte valeur patrimoniale.



Parc de la Pépinière : jardin remarquable



Jardin Dominique Alexandre Godron jardin remarquable et musée de l'Aquarium



Place Stanislas : patrimoine mondial de l'UNESCO



État des lieux

CONTEXTE URBAIN

Le site constitué de deux parcelles, celle de la caserne et celle de la cité administrative, est presque entièrement clos. Il ne présente que deux accès réglementés depuis la rue Sainte-Catherine. Les militaires occupent aujourd'hui les bâtiments 001 et 002 de la caserne et tous les bâtiments à l'ouest de la caserne abritent les bureaux de la cité administrative. L'ensemble est très minéral : les sols sont le plus souvent imperméabilisés et dévolus aux voitures. Une double rangée d'arbre bordant les bâtiments autour de la Place d'Armes fait exception, constituant une des rares «poches» de verdure du site. Pourtant l'environnement proche est assez riche de ce point de vue : le parc de la Pépinière avec ces 21 Ha borde le site au nord, tandis que le jardin botanique Godron au sud fait face à la Place d'Armes. Plus généralement, le site est idéalement situé à proximité immédiate du centre-ville et de tous ses services, des musées, de la place Stanislas, du canal, etc.



La place d'arme aujourd'hui servant de parking aux militaires



Les platanes classés devant le bâtiment 002



Pavés devant le bâtiment 001 de la caserne

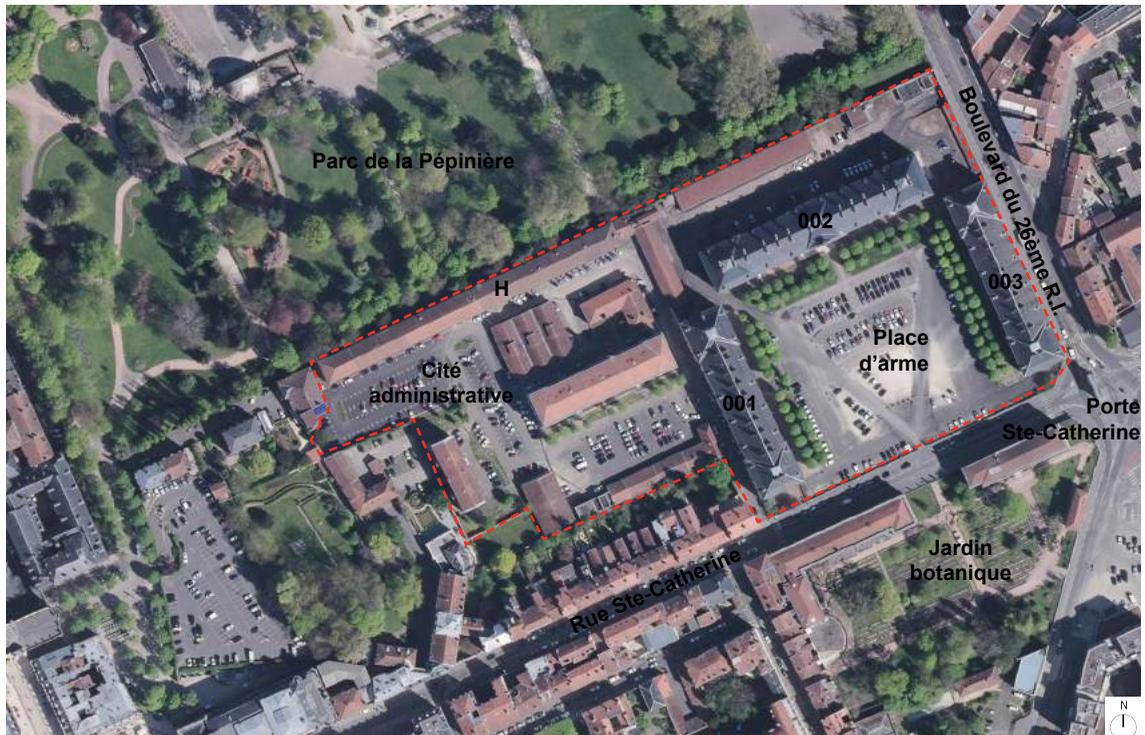


Photo aérienne - emprise du projet

État des lieux

LIMITE AVEC LA PÉPINIÈRE



Vue de la caserne et des garages vers le boulevard du 26ème R.I.



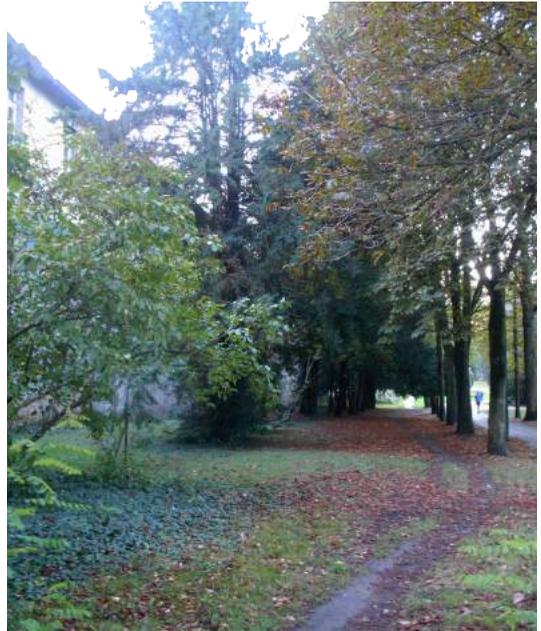
La limite entre la caserne et la pépinière



La caserne depuis le boulevard du 26ème R.I.



Le passage entre la cité administrative et le parc



Le bâtiment H depuis la Pépinière



La limite entre le bâtiment H et la Pépinière

État des lieux

CASERNE THIRY

L'ensemble de la caserne est constitué de 3 bâtiments. Leur caractère général est monumental : présence d'un fronton, d'une horloge, de modénature (corniche, bandeau). Les façades ordonnancées reposent sur une composition symétrique, renforcée par des corps en saillie et un sous-bassement en pierre qui donne un effet de socle. À l'intérieur des bâtiments, on retrouve un système distributif central : de larges couloirs desservent des

pièces chacune éclairée par une baie. Parfois un faux plafond ajouté découpe cette dernière. Les planchers sont en bois, parfois en très mauvais état nécessitant une reprise importante. La charpente d'origine en bois a été doublée par une charpente en métal et isolée en partie. Les combles sont éclairés par des lucarnes, et les cheminées trament cet espace sous toiture.

Volumes principaux

- Fronton
- Avant corps en saillie latéraux
- Avant corps en saillie central



Rythmique horizontale

- Corniches
- Bandeau
- Soubassement en pierre de taille

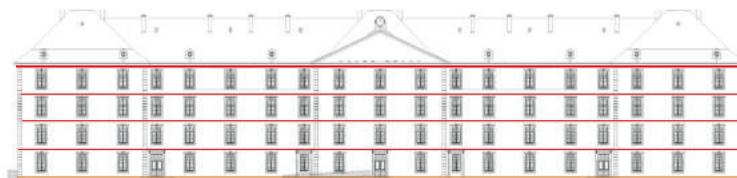


Schéma de composition de la façade sud du bâtiment 002



Le bâtiment 002 de la caserne et de la place d'arme



Entrée Nord du bâtiment 003



Emmarchement d'une entrée du bâtiment 003



Fenêtre avec des grilles pour les rez-de-chaussée



Fenêtre type des bâtiments de la caserne



Plancher au R+1 dans le bâtiment 003



Fenêtre coupée par le faux plafond dans le bâtiment 003



L'escalier secondaire du bâtiment 003



Un couloir central du bâtiment 003.



La charpente dans les pavillons du bâtiment 002



Les charpentes du bâtiment 002 de la caserne

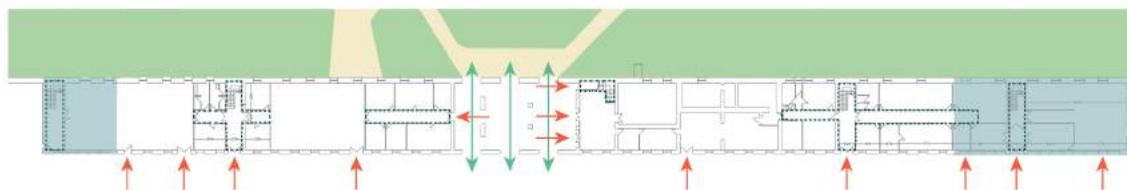
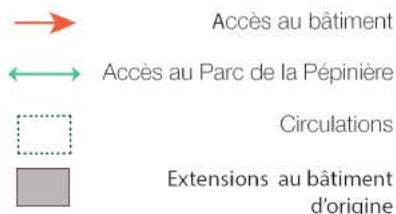
État des lieux

BÂTIMENT H

Le bâtiment H se trouve sur l'actuel site de la Cité Administrative. Construit initialement vers la fin du XVIIIe siècle, il comporte également deux extensions latérales datées du XXe siècle. Située en limite de parcelle, sa seule relation avec le parc de la Pépinière voisin se limite à une ouverture au rdc, condamnée par une grille. Son rôle de limite est donc très fort, tout comme son impact visuel sur le site. Sa façade sud est très régulière, au contraire de la façade nord qui présente des baies de dimensions différentes dont la disposition semble aléatoire. Les extensions se distinguent par un rythme différent. Les baies ont parfois un dessin et une modénature qui varient, témoignage d'époques de construction différentes.



Le passage vers la Pépinière condamné par une grille



Plan de rez-de-chaussée



L'élévation partielle du bâtiment H



Vue du bâtiment H vers la caserne



Vue du bâtiment H depuis le centre de la cité administrative

UN PROJET À
ÉCHELLE URBAINE |

Un projet à échelle urbaine

UN ENJEU SPATIAL POUR LE QUARTIER

Le site de projet, comprenant la cité administrative ainsi que la Caserne Thiry, est bordé au sud par la rue Sainte-Catherine (reliant le site à la place Stanislas) et à l'Est par le boulevard du 26e R.I. Avec la porte Sainte-Catherine, l'ensemble marque la limite entre le centre ville de Nancy et la ville «neuve» située de l'autre côté du canal. La caserne et la cité administrative, témoins directs du développement urbain de la ville depuis le XVIIIème, agissent donc comme une véritable articulation urbaine, notamment en ce qui concerne la circulation (nœud de trafic important au droit de la porte). D'ailleurs, la silhouette tramée de la caserne s'impose telle une proue marquant la pénétration dans le centre ancien à l'angle des deux axes de circulation cités plus haut.

On notera également que le projet est bordé sur toute sa limite cadastrale Nord par le parc de la Pépinière, principal poumon vert de Nancy. En écho au parc, le jardin botanique (accolé au Musée Aquarium de Nancy) borde l'autre côté de la rue Sainte-Catherine, faisant ainsi face à la Place d'Armes.

Une articulation paysagère a donc été envisagée dans de nombreux projets, comme si la caserne et la cité administrative se devaient de s'ouvrir afin de faciliter la liaison entre ces deux espaces paysagers. Comme si les espaces verts attenants au site de la caserne se devaient de pénétrer le projet, ou tout du moins venir atténuer la minéralité de la Place d'Armes, abrupte, et dont la perception du vide qui la caractérise trouble la notion d'échelle.

Le caractère introverti du site est également à mettre en exergue. En effet, de par son affectation militaire, le dispositif spatial de la caserne se doit de contrôler les accès et de mettre à distance du public ses infrastructures.

Il en va de même pour la cité administrative et finalement, l'ensemble des bâtiments concernés par notre intervention se cachent et se mettent à distance du quartier immédiat par de hauts murs d'enceinte, des grilles, divers contrôles d'accès...

Le site se veut donc aujourd'hui un élément d'articulation majeur du quartier, mais faute de pouvoir s'ouvrir pleinement, il apparaît bien plus comme un obstacle, entravant et limitant la circulation des usagers alentours, alors qu'il pourrait, au contraire, profiter de sa position stratégique pour articuler les différentes entités qui l'entourent.

Ainsi, c'est en partant de ces principales constatations que le projet a pu être décliné par les différents binômes de l'atelier, avec des objectifs variés et complémentaires tels que :

- redonner une échelle humaine à la Place d'Armes de manière à adapter le site de la caserne au changement de programme, et inciter les passants / usagers à la pratiquer pleinement au lieu de la contourner comme c'est le cas aujourd'hui ;
- connecter les bâtiments, et en particulier les RDC aux éléments du contexte proche en proposant des variantes au programme (surfaces de services, lieux de rencontre, activités tertiaires et culturelles...);
- retourner la façade Nord du site de projet, afin de dialoguer avec la Pépinière et amorcer ainsi de nouvelles traversées du site.



Réinvestir et reconquérir

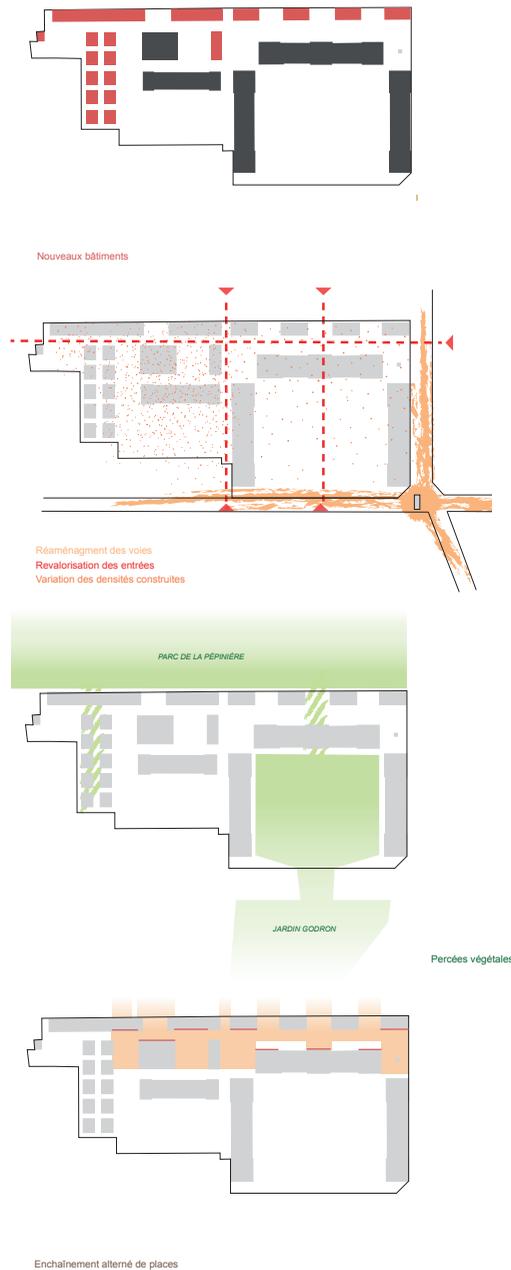
ENSEMBLE DU SITE

À l'échelle urbaine, nos trois intentions de départ étaient les suivantes :

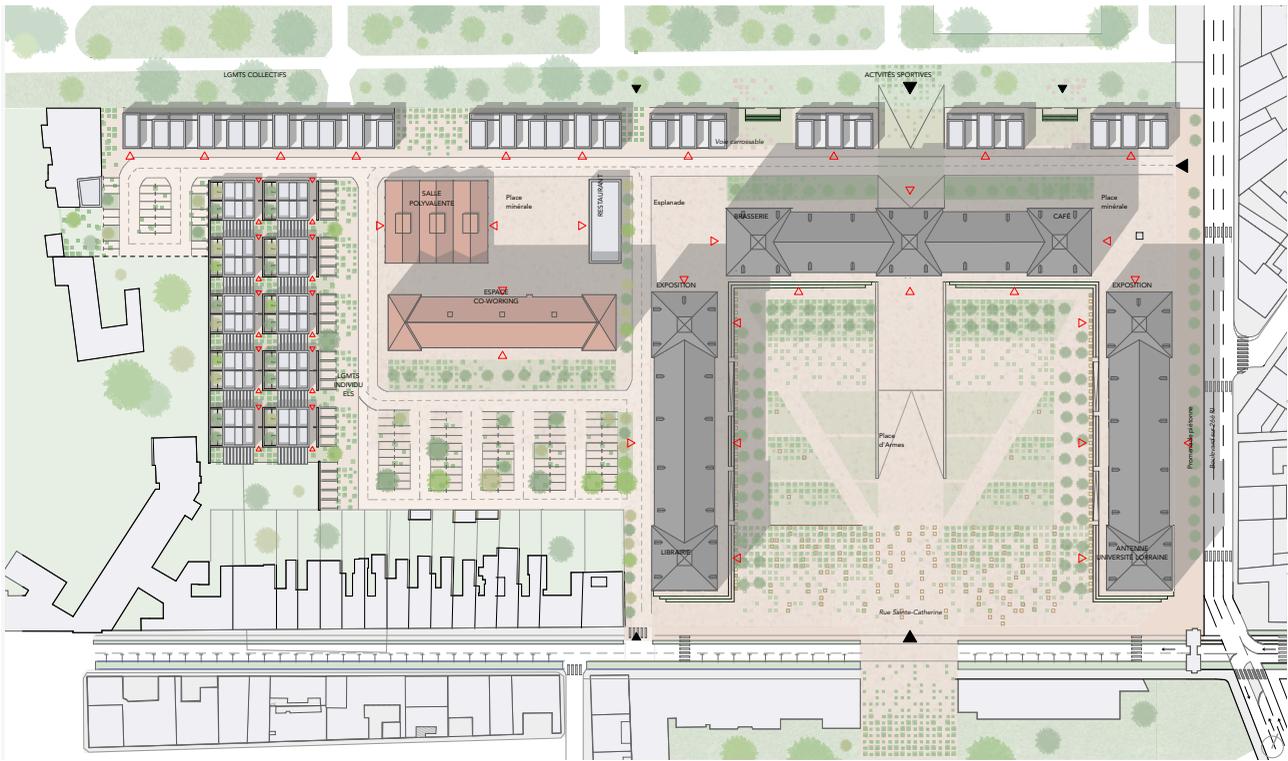
- lier les espaces verts environnants, à savoir le Parc de la Pépinière situé au nord et le Jardin Godron au sud. Cette liaison est rendue possible par le traitement de sol qui entremêle progressivement éléments végétaux et minéraux ;
- renforcer et réinvestir les axes existants au sein de la parcelle, en favorisant notamment les déplacements des piétons et des cyclistes jusqu'en cœur de parcelle. Il s'agit d'une part de l'axe traversant le site sur toute sa longueur, au nord des casernes, et des deux axes nord-sud liant la Pépinière à la rue Sainte-Catherine ;
- créer des échappées visuelles dans cette parcelle enclavée et étouffée, au moyen d'un système de places régulièrement disposées, entre le front bâti de la Pépinière et les casernes.



Vue sur bâtiment H



Schémas d'intentions



Plan masse

Par ailleurs, dans la programmation, nous avons mis l'accent sur ce qui représentait pour nous un enjeu majeur du projet : offrir une diversité d'activités à une variété d'utilisateurs. Les rez-de-chaussée des casernes accueillent des programmes publics variés : café, espaces d'exposition, ateliers d'artistes, antenne de l'Université de Lorraine, librairie...

Aux étages, les casernes sont réhabilitées en logements collectifs. Profitant de l'orientation est-ouest, nous proposons des logements à double orientation et/ou de grande surface et de haut standing à destination de familles nombreuses.

L'aile centrale de la caserne accueille une autre forme d'habitat, puisqu'elle est dédiée en son centre à une auberge de jeunesse, tandis que les pavillons latéraux sont réservés à des logements étudiants. Ce choix permet de recréer une vie publique au

sein des casernes, redonnant ainsi la Place d'Armes à la ville de Nancy.

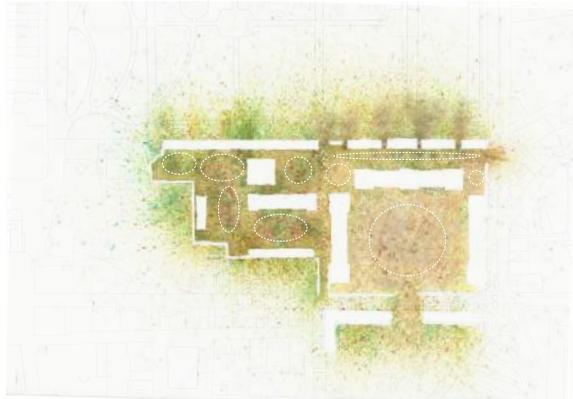
Le front bâti de la Pépinière, à l'emplacement du bâtiment H détruit, est constitué de modules de logements collectifs, allant du T1-simplex au T4-duplex, offrant une souplesse de modes de vie et permettant par conséquent au plus grand nombre de profiter de la localisation qualitative en bordure de parc boisé. Enfin, nous avons fait le choix d'offrir la situation privilégiée au cœur de l'îlot apaisé à des familles en proposant des logements individuels.

Habiter par le paysage

ENSEMBLE DU SITE

Suite à l'analyse que nous avons faite du site, nous avons mis en place trois grandes orientations de projet.

La première est de désenclaver le site et de le mettre en lien avec son contexte notamment paysager qui se compose du Parc de la Pépinière et du Jardin Godron. Actuellement, le site est entouré par un mur d'enceinte et tourne le dos au Parc de la Pépinière. Notre parti-pris est de rendre le site entièrement piéton en proposant des stationnements souterrains sous la Place d'Armes et sous la Cité Administrative.



Principe directeur



Vue sur la place d'Armes



Vue depuis le verger collectif



Plan masse

Pour cela, nous mettons en place deux axes piétons principaux dont un nord-sud reliant la Rue Sainte-Catherine au Parc de la Pépinière puis, des passages du site vers le parc.

La deuxième orientation est la mise en place de séquences paysagères pour relier le site aux entités végétalisées proches. Nous avons remarqué la présence historique forte de jardins sur le site, comme les jardins de l'Evêché à l'ouest, qui serait le point de départ du traitement des espaces au sol. Le thème des jardins est traité de différentes manières pour proposer des espaces variés appropriables par les habitants. À l'ouest, les espaces sont très végétalisés et on y trouve des jardins partagés, des parterres fleuris, un verger collectif en espalier et une aire de jeux arborée. Puis progressivement vers l'est, les espaces deviennent plus minéralisés, les alignements d'arbres de la Place d'Armes sont conservés et on y installe des jardins secs. Nous souhaitons créer

un contraste entre la régularité et la linéarité des bâtis avec des espaces paysagers plus libres qui investissent le site.

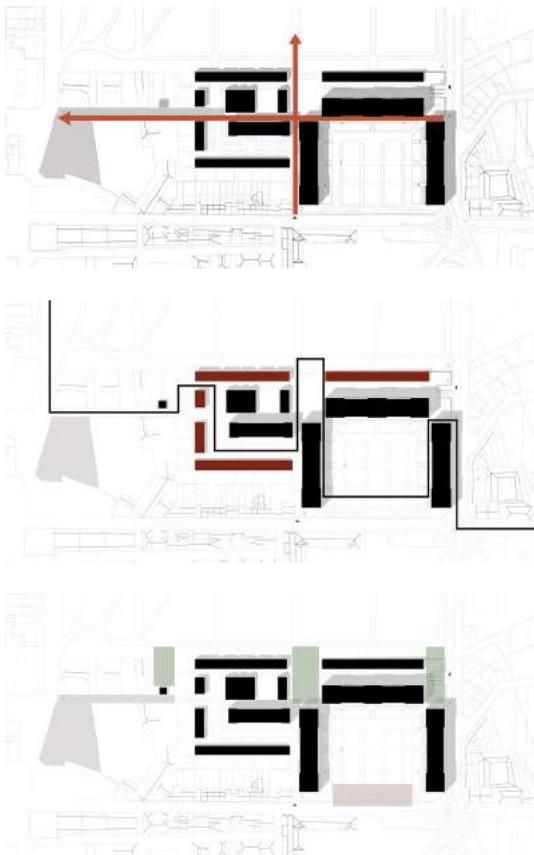
La troisième orientation concerne l'évaluation patrimoniale. Nous déconstruisons les petits bâtiments qui séparent les casernes de la cité administrative. Nous démolissons le bâtiment H et les hangars derrière le bâtiment 002 de la caserne mais, nous conservons l'aspect 'construit' sur la Pépinière qui crée un front bâti sur le Parc. Pour le bâtiment H nous en construisons un nouveau à son emplacement initial et nous conservons ses dimensions. Derrière la caserne nous y implantons un bâtiment bas venant souligner la caserne et n'entrant pas en concurrence avec elle. Nous mettons donc en place des rapports bâti-non bâti et plein-vidé où le bâti s'articule avec les espaces paysagers.

Tissage urbain

ORGANISATION DU SITE

En étudiant le cours de l'évolution de la ville de Nancy, nous avons pu remarquer que la Caserne Thiry se plaçait à l'extérieur de la vieille ville et marquait alors cette limite. Aujourd'hui, le site possède de grands enjeux avec l'importante position qu'il détient dans la frange urbaine, placée entre la ville historique et la nouvelle ville. Cette zone joue un rôle de pivot inexploité que nous avons décidé de mettre en valeur dans notre projet.

Pour l'élaboration du projet, nous nous sommes focalisées sur trois axes de développement :



Schémas d'intention

Urbain

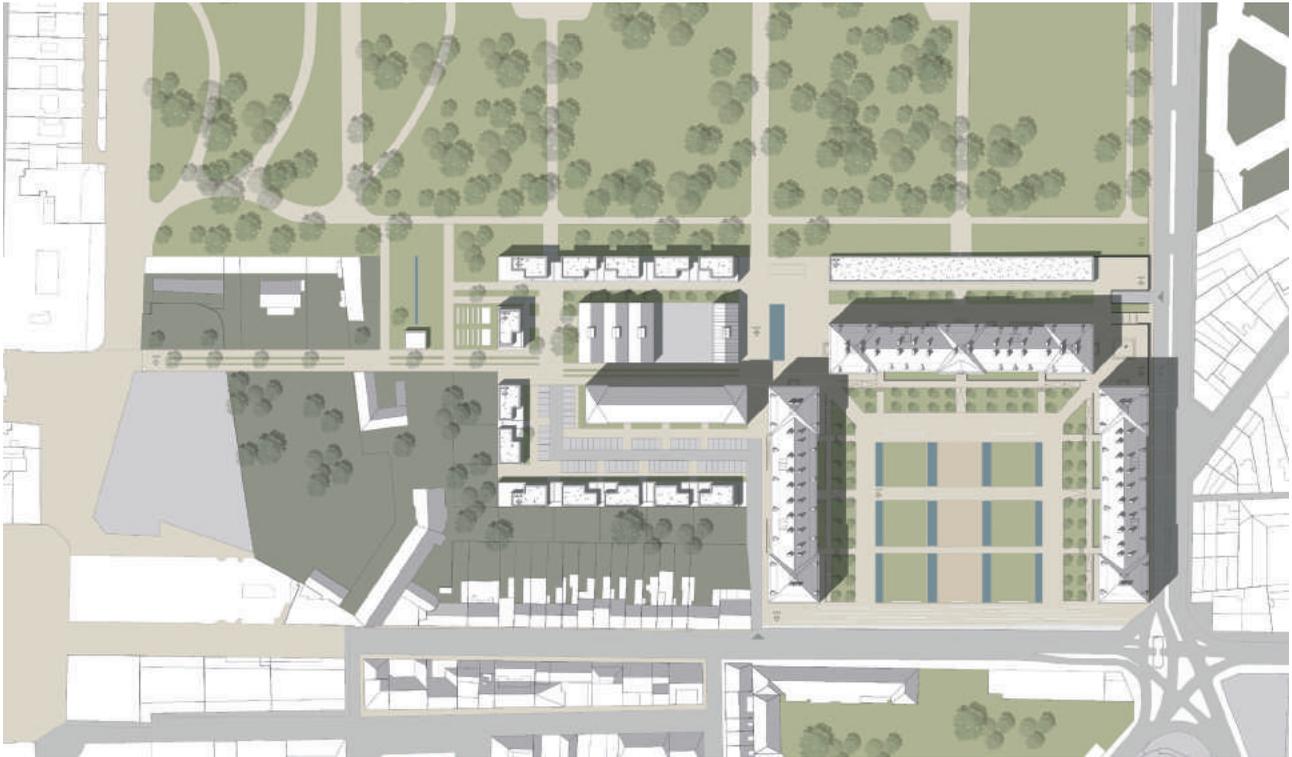
A partir de l'analyse historique du site, nous avons pu reconnaître deux axes majeurs à revaloriser : le premier connectant le parc de la pépinière avec la rue Sainte-Catherine, et le second connectant le centre historique de la ville avec le quartier Rives de Meurthe. C'est pourquoi nous avons décidé de prolonger la percée depuis la place de la Carrière vers la cité administrative afin de retrouver un lien direct entre la ville historique et la nouvelle ville, en passant par notre site transitoire. De plus, cela permet d'intégrer le bastion à notre restructuration, qui a un rôle important dans l'histoire de la ville.

Architectural

Au sein de notre site, comprenant la Caserne Thiry mais également la cité administrative, il a fallu déterminer quels bâtiments nous considérons intéressants à revaloriser, ou à remplacer. Au vu de la mixité de styles architecturaux dans le site, nous avons décidé de conserver uniquement deux typologies de bâtiments afin de retrouver une homogénéité globale. Notre projet se lit tel un élément s'orientant autour de l'existant afin de le remettre en valeur. De plus, l'affectation d'un programme public au rez-de-chaussée permet également une revalorisation de l'existant. Ce choix d'implantation se développe comme une balade architecturale liant les nouveaux bâtiments de logements aux anciens.

Paysager

La proximité de notre site avec de grands espaces verts majeurs nous a conforté dans l'idée de les reconnecter avec le site par des jeux de pleins/vides. Ayant actuellement le vide de la Place d'Armes important, nous avons créé en complémentarité des vides au nord du site, en connexion avec la Pépinière afin de provoquer une dynamique dans le site animant les alentours. La nature de leur sol a un rôle important participant à l'intégra-



Plan de masse



Coupes paysagères dans le site

-tion de l'environnement. Ainsi, nous avons implanté trois places distinctes par leur statut à cette limite avec la Pépinière. La première, en connexion avec le boulevard du 26e R.I. fait office d'entrée dans le site ; la seconde, se retrouvant dans l'axe vertical séparant la cité administrative et la Caserne Thiry, permet de faire l'articulation entre les espaces clés du site ; la troisième, à l'extrémité nord-ouest du site, représente l'intrusion végétale de la Pépinière dans le site.



Photo de maquette

Une articulation dans Nancy

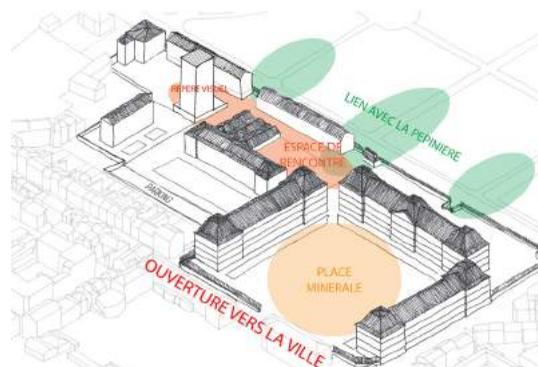
ORGANISATION DU SITE

La parcelle étudiée étant très enclavée et difficilement accessible, nous avons cherché, dans un premier temps à créer de nouvelles entrées, notamment du côté du Parc de la Pépinière. Cela nous a également permis de définir de nouvelles rues à l'intérieur de la parcelle, tout en tenant compte du contexte, comme par exemple, les allées de la Pépinière.

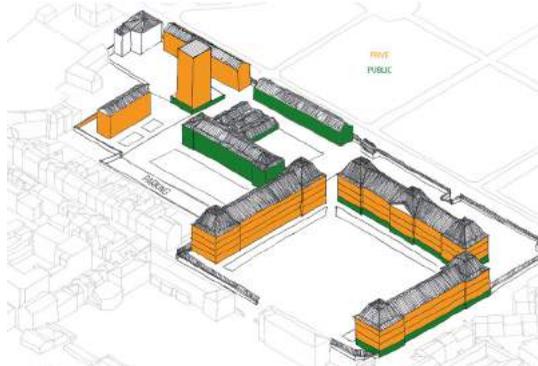
De plus, le site étant situé entre le centre ville de Nancy, la Pépinière et le quartier Rives de Meurthe, son emplacement est déterminant. C'est pourquoi nous avons voulu en faire une véritable articulation entre ces trois quartiers.

Pour y parvenir, le sol de la parcelle devait devenir entièrement accessible au public pour permettre des circulations cohérentes. De ce fait, tous les rez-de-chaussée sont accessibles au public avec notamment des espaces d'exposition, ou des ateliers de travail destinés aux étudiants dans la caserne. À l'autre extrémité de la parcelle, les rez-de-chaussée sont eux, occupés par des services, tels qu'une crèche et un café restaurant, en lien avec les espaces de bureaux, situés en plein cœur du site. Grâce à cela, les logements sont quant à eux, surélevés et s'installent à partir du R +1, bénéficiant ainsi de plus d'intimité et de privacité.

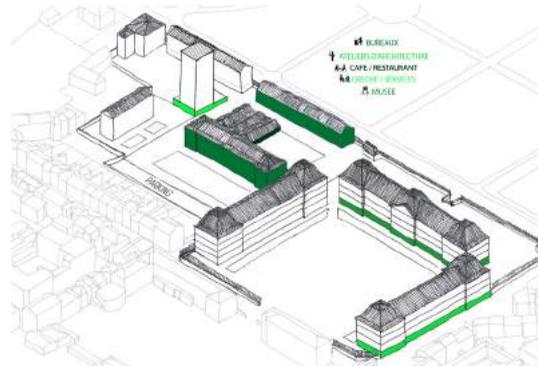
Dans un second temps, nous avons voulu limiter l'accès à la voiture au sein de la parcelle, actuellement très problématique. Nous avons donc installé deux parkings souterrains, l'un accessible directement par le boulevard du 26e R.I., et un second accessible par la rue Sainte-Catherine qui profitent à des logements.



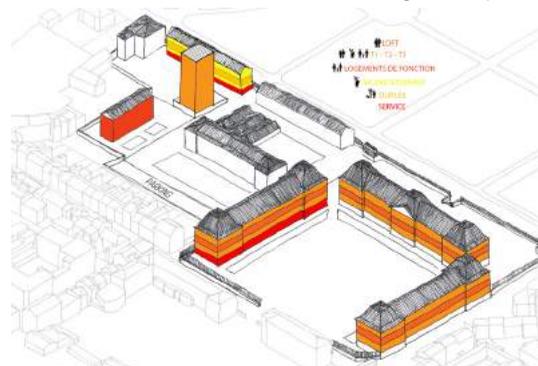
Espace de transition avec l'environnement proche



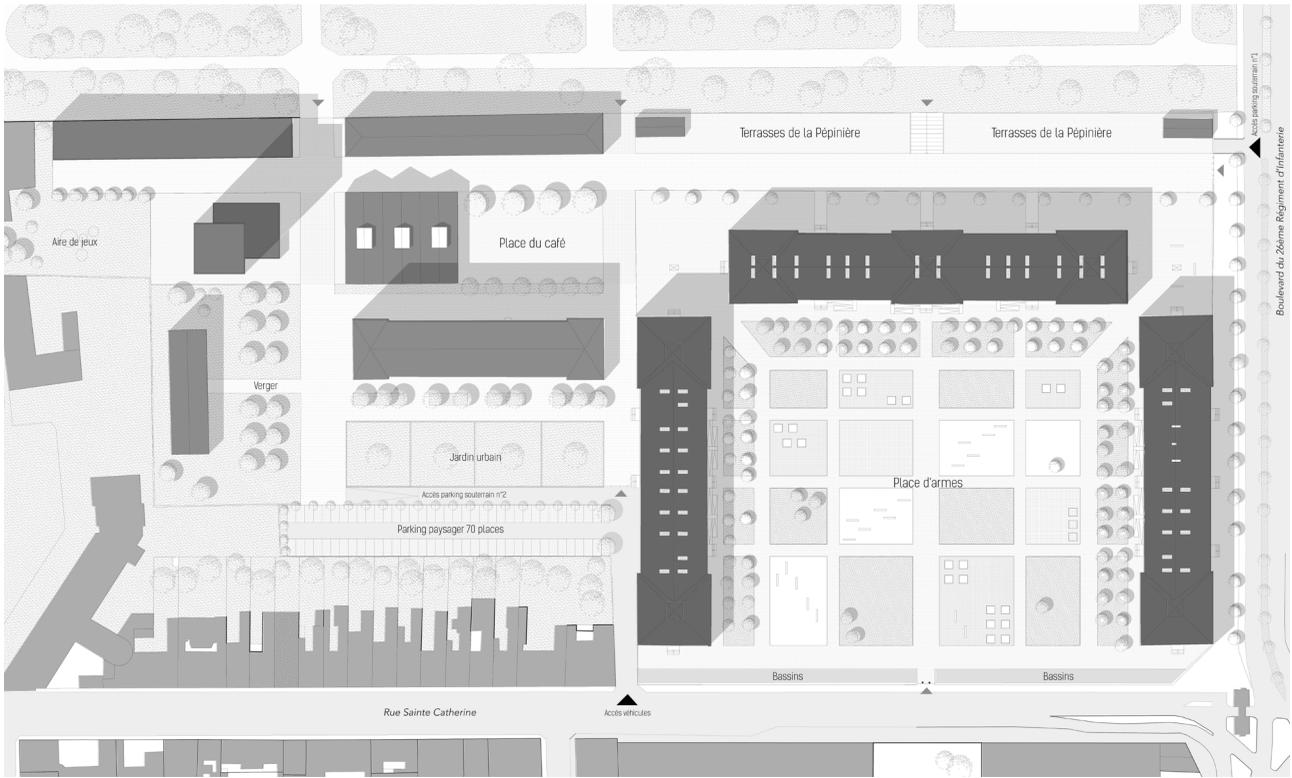
Séparation espace privé et public



Programme public



Répartition des typologies de logements



Plan-masse



Coupe longitudinale : relation entre la tour et la caserne

Enfin, pour marquer le site, et sa nouvelle identité forte d'articulation, nous avons pris le parti d'édifier une tour de 40 mètres de haut, en fond de parcelle. Celle-ci permet de "concurrencer" d'une certaine manière la massivité des casernes, mais également d'agir comme un repère visuel dans le site, mais aussi depuis ses environs. Elle contribue à rendre le site remarquable et à prendre un nouveau statut de point central, de lien.

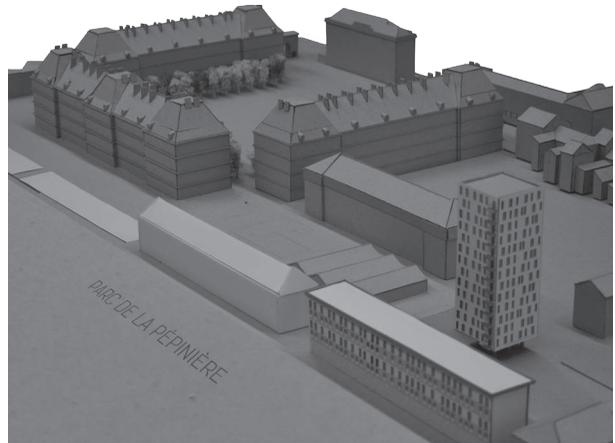


Photo de la maquette de site

Connexion urbaine

POROSITÉ RETROUVÉE

Les documents présentés expriment le travail effectué sur le site de la Caserne Thiry et celui de la cité administrative. D'après nos visites, nous avons remarqué qu'il était enclavé et très dense, que la voiture y était très présente et qu'il était complètement fermé du côté du Parc de la Pépinière.

Afin de répondre à ces problématiques, nous avons souhaité redonner une autre ambiance à ce site, inondé par la présence des voitures, et de bâtiments en très mauvais état. Nous avons ramené plus de diversité de programme

au sein de ces deux sites (logements individuels et collectifs, bâtiments culturels, salle communautaire, auberge et hôtel pour les casernes). Nous avons mis l'accent sur les programmes que nous voulions apporter dans ces deux sites. Cela permet d'avoir plus d'activités et plusieurs usagers.

Premièrement, nous avons détruit les bâtiments qui faisaient le lien entre le Parc de la Pépinière et notre parcelle. Nous avons préféré garder une limite bâtie entre ces deux espaces. En effet, du côté des casernes, nous avons construit deux bâtiments; l'un d'eux est une salle de sport, en relation avec les terrains déjà existants dans le parc, l'autre est une bibliothèque, en relation avec le musée se trouvant au rez-de-chaussée du bâtiment 002 de la Caserne Thiry. La hauteur de ces deux bâtiments n'excède pas les cinq mètres, afin de ne pas perturber la vue des casernes depuis le parc.



PLAN DE MASSE



ÉLÉVATION PAYSAGÈRE NORD



COUPE PAYSAGÈRE

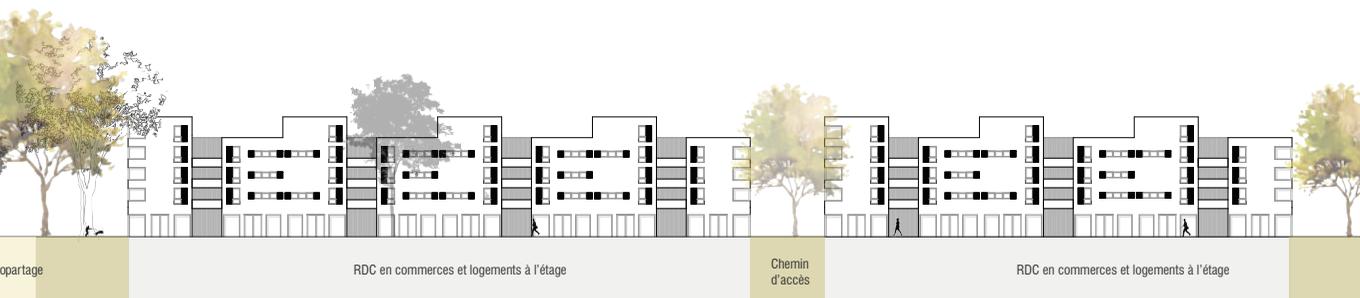
Du côté de la cité administrative, nous avons construit des logements d'une hauteur qui varie entre 16 et 19 mètres, dont le rez-de-chaussée est occupé par des petits commerces et des restaurants avec terrasses donnant sur le Parc de la Pépinière. Les logements ont des balcons du côté de la cité administrative, afin de bénéficier de la vue sur le parc que nous avons créé devant le bâtiment. Ils ont également des balcons qui se prolongent vers le Parc de la Pépinière.

Deuxièmement, nous avons détruit les bâtiments qui créaient une limite entre le site des casernes et de la cité administrative, afin d'y installer une grande place partagée, qui permet la connexion entre ces deux sites. Cette place urbaine publique se compose d'un espace minéral dédié aux terrasses des cafés et d'un espace végétal. Ce dernier nous permet de créer une coulée verte, qui se prolonge depuis le Parc de la Pépinière vers la rue Sainte-Catherine, suivant une allée piétonne qui remplace la voie automobile

existante. Cette approche nous permet de valoriser la rue Sainte-Catherine, mais aussi de renforcer le lien entre les deux sites.

Nous avons également mis en place un système d'escalier-rampe, pour gérer le dénivelé entre les casernes, le Parc de la Pépinière et le boulevard du 26^{ème} R.I. Ce système nous mène vers une grande esplanade se situant entre le bâtiment 002 et la bibliothèque et la salle de sport.

Enfin, dans le but de réduire les espaces aériens dédiés aux voitures, nous avons créé deux parkings souterrains. Le premier est placé sous la Place d'Armes, avec des accès depuis la rue Sainte-Catherine. Le deuxième se situe sous la nouvelle place urbaine, avec un accès se faisant depuis le boulevard du 26^{ème} R.I. à travers une rue souterraine qui passe sous l'esplanade et qui remonte vers la salle communautaire, pour ensuite déboucher sur la rue Sainte-Catherine.



Un site divisé entre intimité et espace public

ENSEMBLE DU SITE

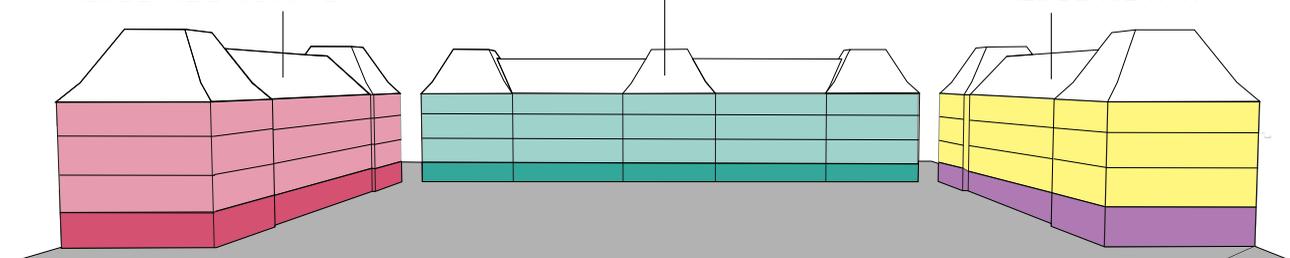
Pour réaliser la réhabilitation des casernes Thiry nous nous sommes fixé quatre objectifs majeurs afin de redonner vie et mettre en valeur ce patrimoine. Le premier objectif était d'attribuer un statut bien défini à chacun des secteurs identifiés sur la parcelle. Le second était de redonner les casernes à la ville. Ces nouveaux lieux devaient être assez dynamiques pour accueillir les passants. Nous avons donc fait le choix de créer deux nouvelles centralités : une à échelle publique et une seconde à une échelle privée. Le dernier objectif était de conserver mais également de se baser sur les traces paysagères de la fin du XVIIIème pour établir notre projet.



RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

RÉSIDENCE DE TOURISME

RÉSIDENCE THIRY



LOGEMENT ÉTUDIANT
RDC JEUNESSE ET LOISIRS

APART'HOTÊL
RDC RÉSERVÉ AUX TOURISTES

LOGEMENTS STANDARDS
RDC COMMERCIAL

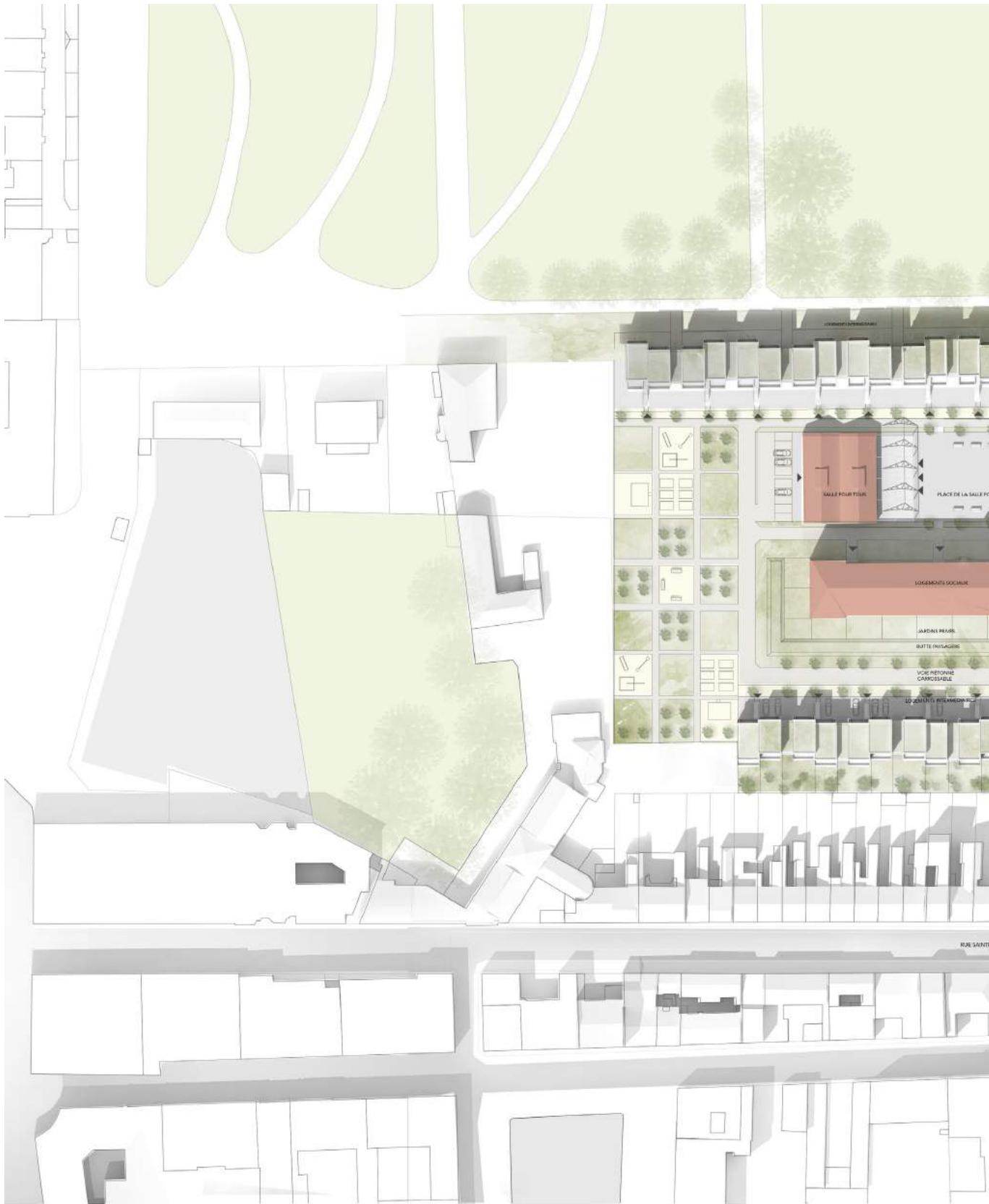


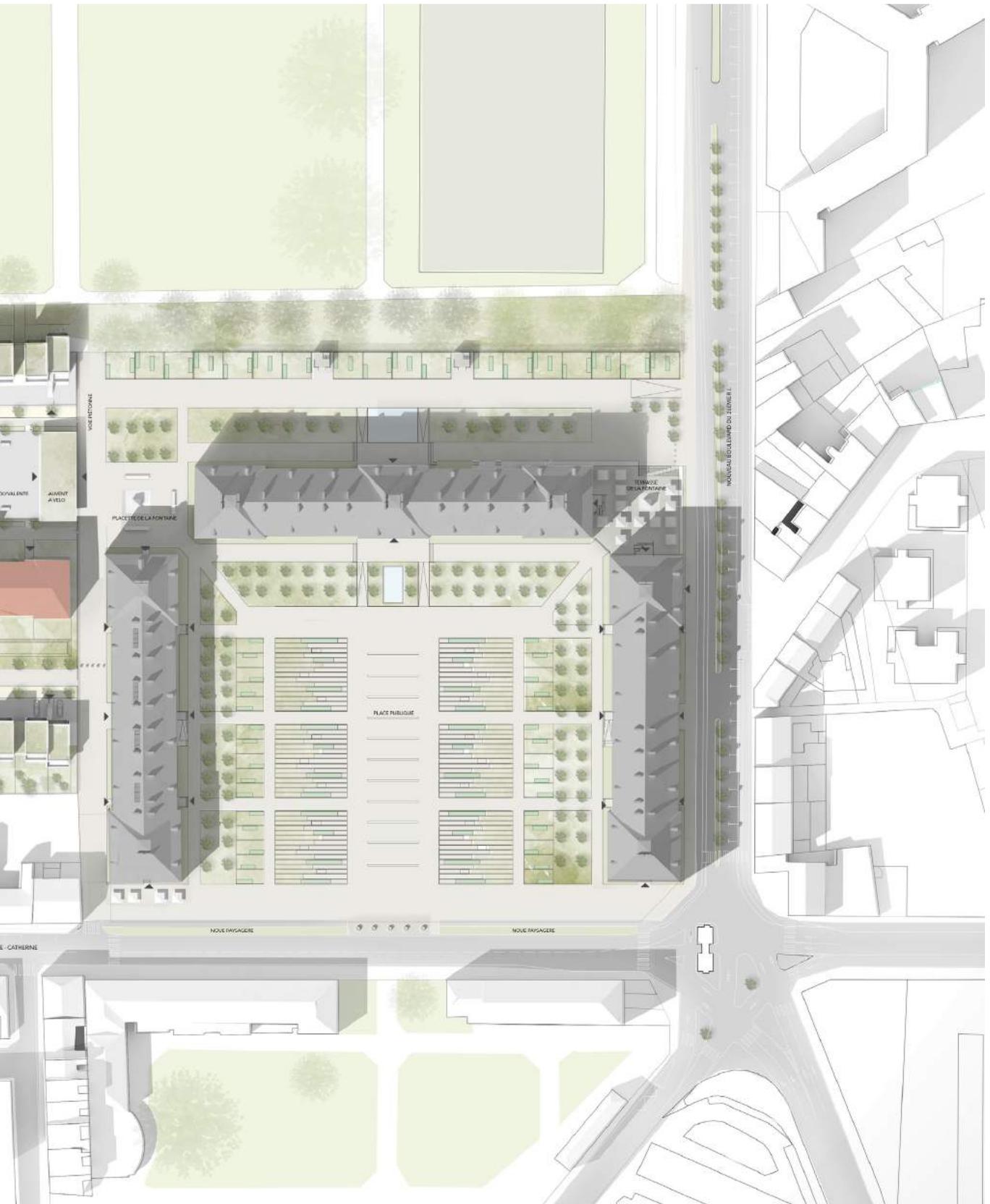
Nous avons donc fait le choix de diviser clairement le site en deux parties grâce à un axe piéton qui s'étend jusqu'à la Pépinière. L'espace des casernes devient alors public avec en son centre la Place d'Armes entièrement réaménagée. Le centre de la place accueille une rangée de fontaines qui font office de miroirs et reflètent le bâtiment central. Autour de la Place d'Armes s'articulent les trois bâtiments des casernes qui accueillent des logements et dont les rez-de-chaussée sont traités pour s'ouvrir au public.

Du côté de la cité administrative nous avons choisi de renforcer l'intimité de cet espace déjà plus enclavé. Le lieu est délimité au nord par le nouveau bâtiment H et au sud par des nouveaux logements. Ces nouveaux logements sont construits de façon similaire au bâtiment H mais avec une hauteur de bâti plus faible pour rester en cohérence avec les constructions de la rue Sainte Catherine. A l'est, une clôture ferme complètement le site. Les mobilités douces (piétons, vélos) peuvent accéder à l'arrière du site grâce à

l'axe principal. Un porche, permet de véritablement séparer les différents types de mobilités et de donner un accès direct à la place de la salle commune. Les voitures quand à elles, peuvent également pénétrer sur le site. Les voies sont traitées pour les piétons, le but étant de limiter la présence de la voiture mais sont carrossables pour des raisons d'accès et de sécurité. La Place d'Armes est actuellement majoritairement minérale, nous avons fait le choix de réintroduire de la végétation selon les anciens jardins du XVIIIème siècle.

La limite avec la Pépinière est traitée également. Un accès est possible la journée mais le site est fermé le soir. À l'arrière de la caserne centrale, une estrade de 1,50mètre équipée de garde corps permet une vue sur le parc. Le dénivelé entre le terrain et la Pépinière est géré grâce à des jardins en paliers et les sorties de parking. Nous pouvons imaginer qu'avec le temps la végétation prenne le dessus et crée un mur complètement végétal.





Une réinterprétation de l'existant et du passé

ENSEMBLE DU SITE

Les documents présentés ici reprennent le travail effectué à l'échelle urbaine du site et le rapport à son contexte. Le concept de notre projet se base sur le végétal et le minéral. En effet, lors de l'analyse historique, nous nous sommes rendu compte de l'emplacement des anciens jardins de l'hôpital à la place de l'actuelle cité administrative et de l'importance des casernes et de sa Place d'Armes qui a toujours conservé ce statut. Nous voulions donc jouer sur cette dualité végétal/minéral.

Nous souhaitons aussi ouvrir le site vers l'extérieur. Les casernes par leur agencement nous ont permis de tourner cette partie du site vers la ville et en réponse de tourner les nouveaux bâtiments vers le parc de la Pépinière. Afin de créer un lien entre la Place d'Armes et la ville, nous avons choisi de démolir l'actuel muret ainsi que les grilles qui refermaient le site. De plus, nous avons souhaité redonner des accès traversants et de plain-pied aux casernes, c'est pourquoi la Place d'Armes a également été modifiée afin de correspondre au niveau de la rue. La place sera dotée de légères pentes et de mobiliers urbains.

Les bâtiments actuels de la cité administrative ne donnaient pas un aspect hétérogène au site et en brouillaient sa lecture. De plus, ils tournaient le dos au parc de la Pépinière et bloquaient le passage entre les deux entités du site, d'où la suppression de nombreux bâtiments. Nous avons seulement conservé, hormis les casernes, les halles et

le gymnase. Ces deux bâtiments sont similaires dans leur esthétique architecturale et ont un potentiel pour l'attrait et l'activité du site.

Pour répondre à la monumentalité des casernes et de la Place d'Armes, nous avons choisi de reprendre cette forme en U et de la retourner pour s'ouvrir vers le parc et devenir son prolongement. Ce U est composé de bâtiments à échelle humaine et plus proches des hauteurs présentes autour du site. Ces deux entités sont connectées par une allée qui relie la rue Sainte Catherine au parc de la Pépinière et qui joue le rôle de point névralgique du site avec une place conjuguant minéral et végétal.

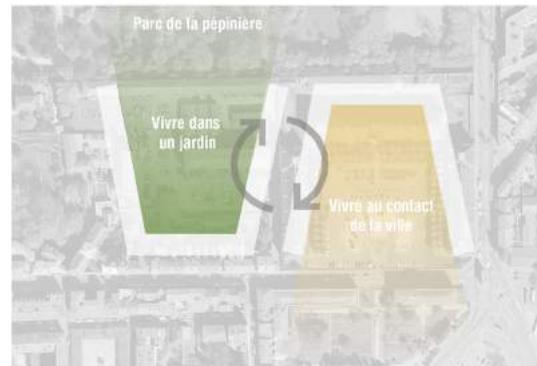
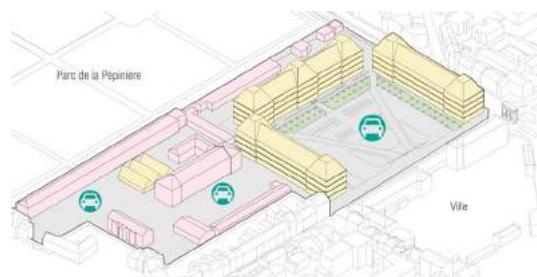


Schéma conceptuel



Situation actuelle



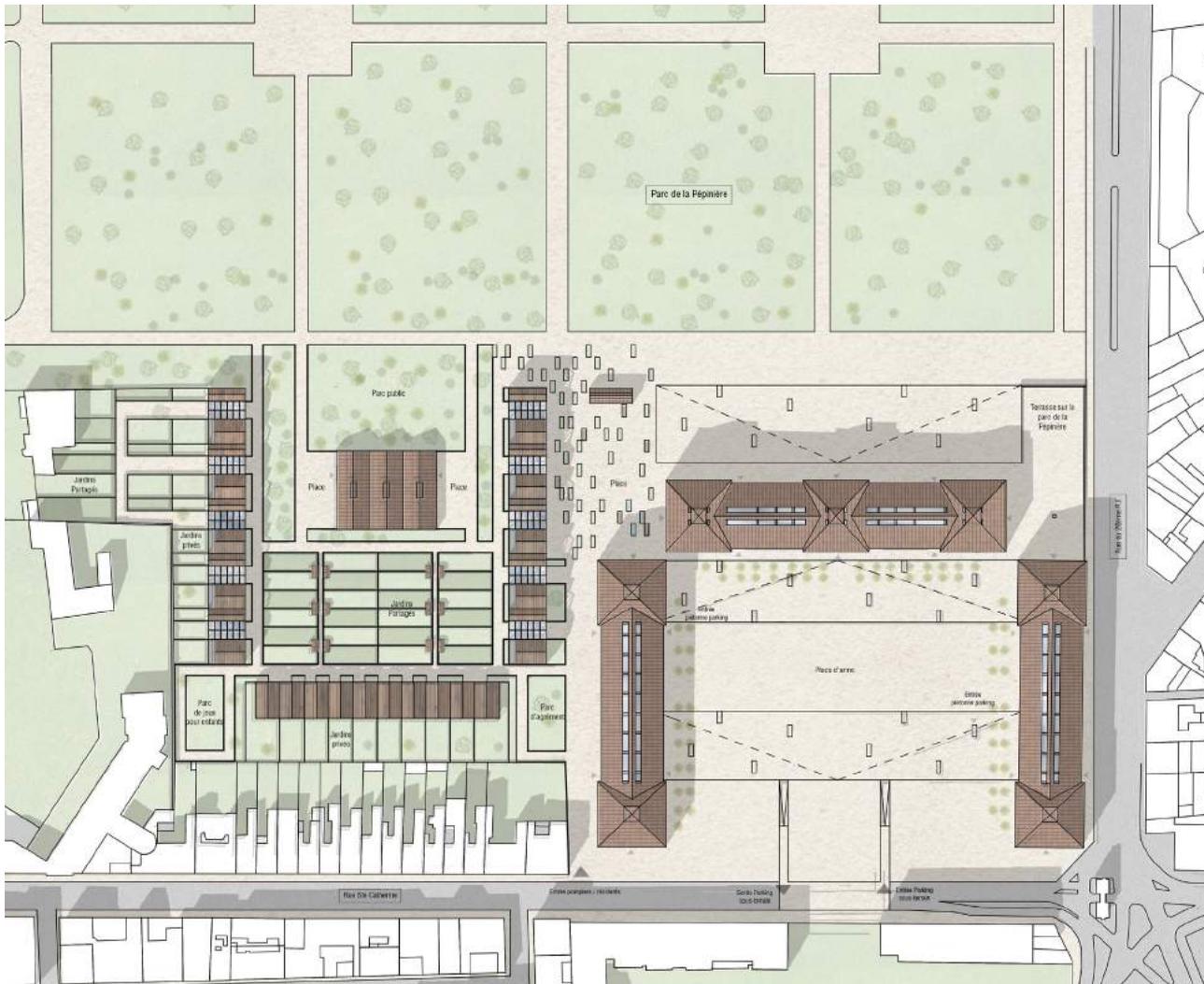
Situation projetée



Vue dans l'entité minérale



Vue dans l'entité paysagère



Plan masse

LA PLACE D'ARMES |
COMME NOUVEL ESPACE PUBLIC

La place d'Armes comme nouvel espace public

UNE ANCIENNE PLACE MILITAIRE

Conçue au XVIII^e siècle comme place militaire permettant le regroupement des troupes, cette place a conservé une grande part de son caractère historique et solennel qu'implique un site de ce type. Tenue par les trois bâtiments des casernes Thiry, la place offre un regard particulier sur ces bâtiments et joue un rôle majeur dans la perception de l'espace. Repenser cette place dans le cadre du projet implique de tenir compte de son passé mais aussi du nouveau regard que l'on va apporter à ce site historique.

Malgré son changement d'usage et le fait qu'elle accueille aujourd'hui un parking, la place a peu changé depuis sa conception. Elle a conservé son aspect minéral et les alignements d'arbres qui viennent se positionner le long des façades des casernes. Jamais cette place n'a été retravaillée sur sa totalité ou fortement modifiée. Dans cet atelier de projet, différentes réflexions ont été portées sur sa requalification et la manière de le faire, de travailler la matérialité, le minéral et le végétal dans un contexte historique inscrit aux monuments historiques, aux dimensions semblables à celle de la place Stanislas.

OUVERTURE DU SITE COMME E ESPACE PUBLIC

Situé le long de la rue Sainte-Catherine, le site des casernes Thiry est mis à distance par ses hautes grilles, qui viennent marquer la limite entre l'espace public et privé. Penser la place d'Armes comme espace public permet de prolonger l'espace de la rue jusqu'aux casernes et de la rendre accessible à tous. Cette requalification en espace public induit de questionner l'aménagement de la place, le programme des casernes et de ses rez-de-chaussée tout en tenant compte des normes d'accessibilité.

Redessiner cette place comme espace public, c'est aussi repenser le site par rapport à son environnement proche. C'est se questionner sur la requalification du boulevard du 26RI et la mise en valeur d'un axe historique, celui de la rue Sainte-Catherine reliant la place Stanislas aux anciennes portes de la ville. C'est créer un lien avec le Musée Aquarium et le Jardin Botanique, qui font face au site des casernes. C'est aussi anticiper les cheminements piétons permettant de traverser le site, relier les éléments et accéder aux bâtiments. Tous ces aspects ont pu être abordés dans les différents groupes de projet et ont permis d'apporter de la clarté et du sens au site en repensant la place d'Armes avec l'ensemble des espaces qui y sont secondaires comme un tout, un unique projet.



Un site introverti et sur-dimensionné rendu à échelle humaine et urbaine

LA PLACE D'ARMES COMME POINT DE DÉPART D'UN TRAITEMENT HOMOGENÈME DU SITE

L'analyse générale du site de projet nous a permis de faire le constat d'un site très fermé et introverti. Ce problème est en partie dû au manque de relation directe entre les bâtiments des casernes et leur environnement immédiat. La volonté première est de rendre accessible chacun des bâtiments par l'ensemble des usagers en supprimant la différence de niveau entre le sol intérieur et extérieur. Cela se traduit par une intervention homogène sur la Place d'Armes et sur les limites de la parcelle.

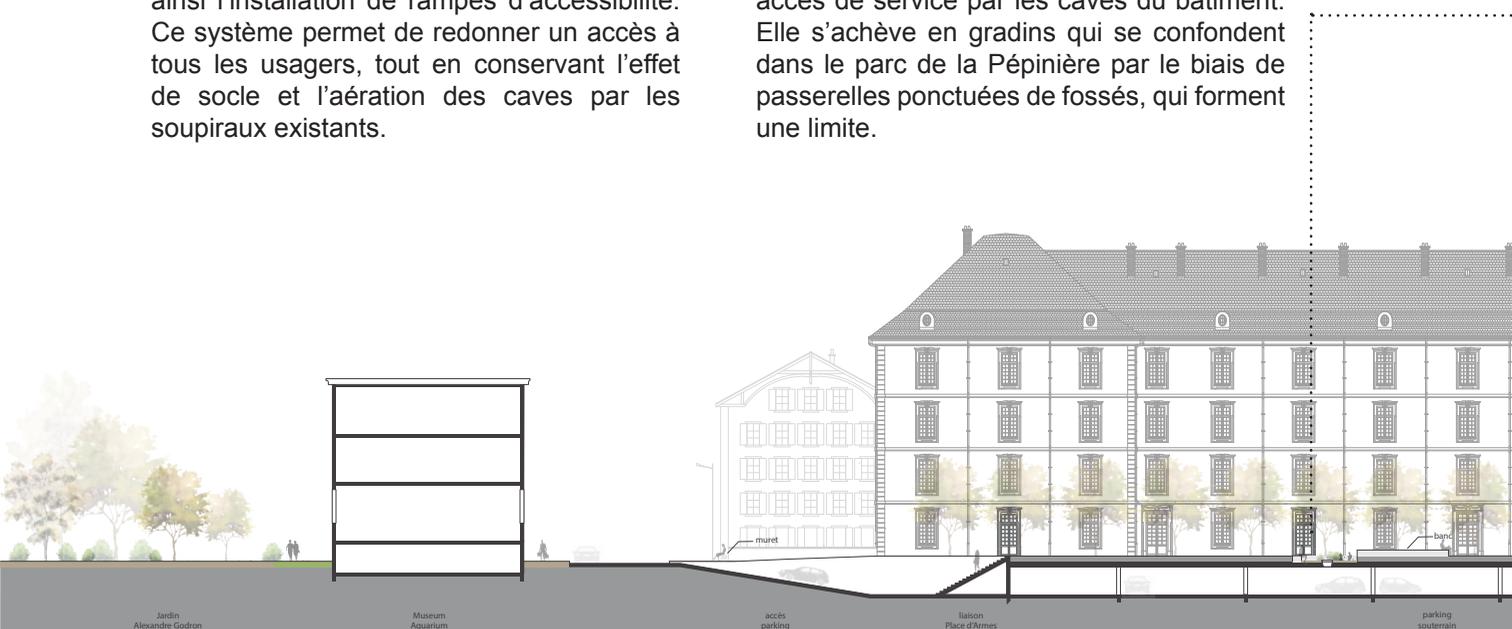
Sur la Place d'Armes, des fossés en pied de bâtiment et des passerelles surélevées au niveau des entrées sont aménagés, évitant ainsi l'installation de rampes d'accessibilité. Ce système permet de redonner un accès à tous les usagers, tout en conservant l'effet de socle et l'aération des caves par les soupoux existants.

En surface est dessinée une alternance de creux plantés et de volumes servant d'assises, qui accueillent aussi les puits de lumière éclairant le parking en sous-sol.

Les accès des bâtiments se font transversalement. Les enjeux d'accessibilité se font également sur les limites extérieures de la parcelle.

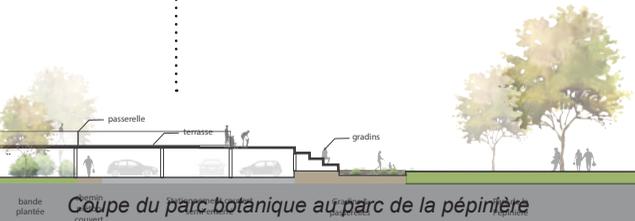
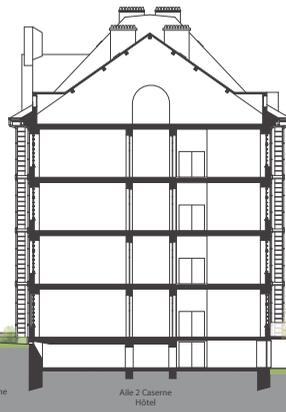
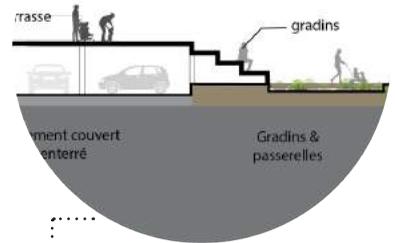
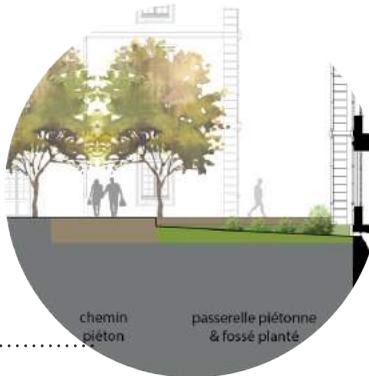
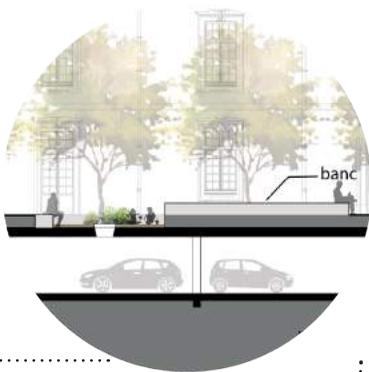
À l'Est, le boulevard du 26e RI subit une restructuration majeure. La place est redonnée au piéton, limitant l'impact de la voiture ici comme sur l'ensemble du site de projet. Un trottoir plus généreux sur le côté de l'aile Est permet aux commerces implantés en rez-de-chaussée d'aménager des vitrines pour ponctuer cette nouvelle promenade. Des emmarchements rattrapent latéralement le niveau le plus bas de la rue, à l'extrémité nord du site, rejoignant l'esplanade.

La limite avec la Pépinière au nord est requalifiée : les garages et murs de clôture actuels sont supprimés au profit d'une large esplanade qui se prolonge jusqu'au parc. Surélevée, elle permet d'accéder au bâtiment central (transformé en hôtel) de plain pied, et d'aménager un parking couvert sous celle-ci, offrant par la même occasion un accès de service par les caves du bâtiment. Elle s'achève en gradins qui se confondent dans le parc de la Pépinière par le biais de passerelles ponctuées de fossés, qui forment une limite.





Perspective sur le boulevard du 26^e régiment



Coupe du parc botanique au parc de la pépinière

Un espace public et culturel

ACCESSIBLE A TOUS



Photographie de la maquette de site

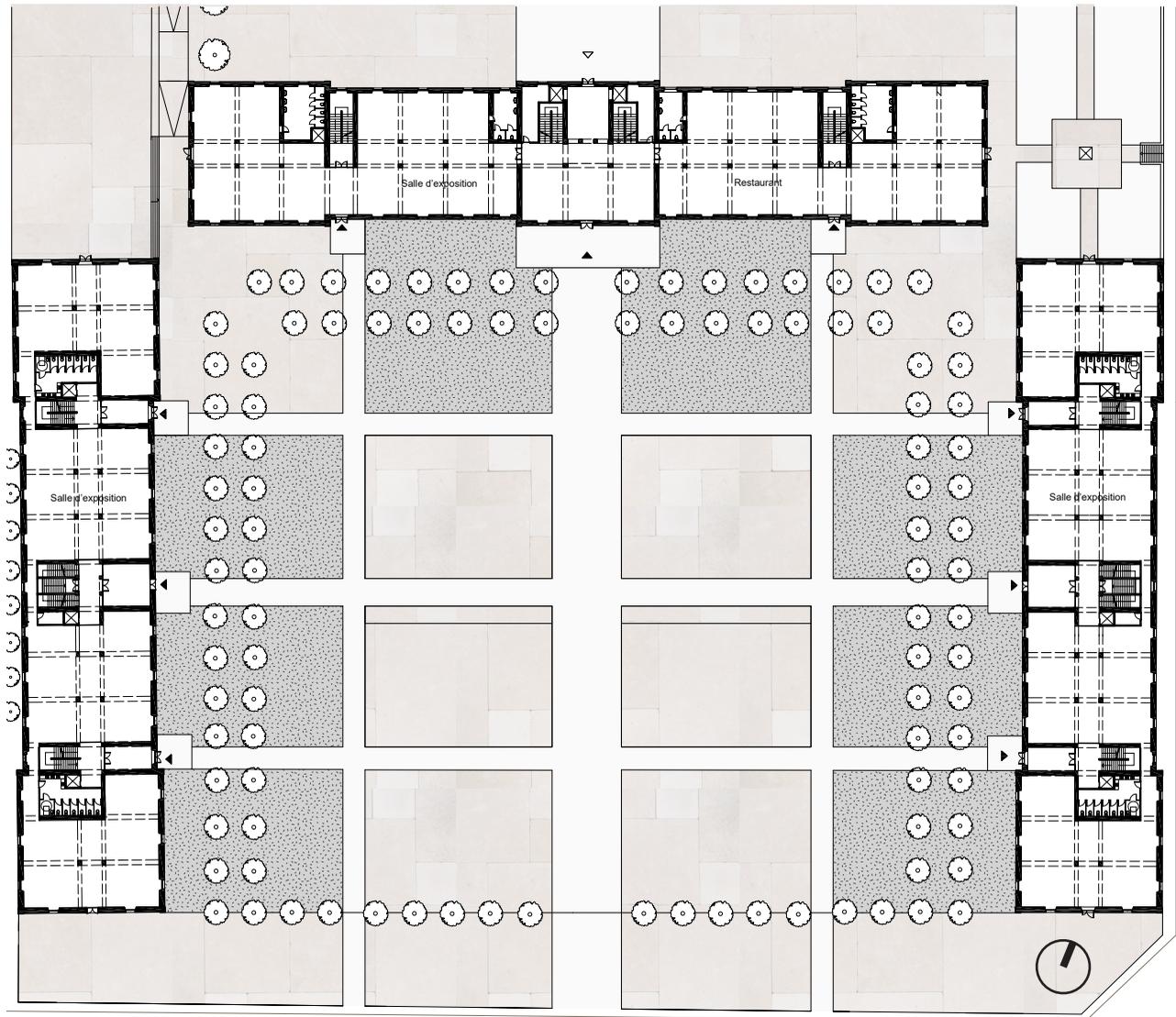
Dès le début de notre projet, une de nos volontés principales était de permettre l'accès aux bâtiments de la caserne Thiry à tous. En effet, actuellement, il faut franchir quelques marches pour atteindre les portes d'entrée. Seul le bâtiment central (002) dispose de rampes, limitant l'accès des personnes handicapées à un seul bâtiment.

Nous avons choisi de créer des cheminements en pente, reliant les entrées principales des trois bâtiments. Ainsi les usagers montent en pente douce jusqu'au niveau du rez-de-chaussée. Trois chemins sont créés entre la rue et le bâtiment central, ainsi que trois autres reliant les deux bâtiments latéraux. Cette disposition permet de conserver la symétrie, présente depuis la construction des casernes et de la place, mais aussi les alignements d'arbres. Auparavant fermée par un muret surmonté de grilles, la Place d'Armes est maintenant ouverte et s'étire jusqu'à la rue.

Certains des espaces qui prennent place entre les chemins sont en pente, formant de légers amphithéâtres où l'on peut s'asseoir.

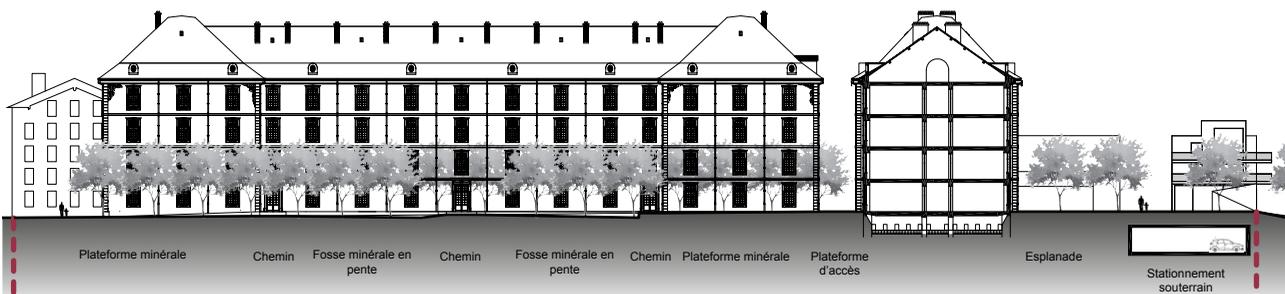
Nous avons décidé de mettre en place un programme public au rez-de-chaussée des trois bâtiments. Il s'agit de salles d'exposition, qui pourraient éventuellement fonctionner en lien avec le Musée Aquarium et le Musée des Beaux-Arts de la ville. Les visiteurs sont amenés à passer d'un bâtiment à l'autre en empruntant la Place d'Armes : ces circulations permettent d'animer ce tout nouvel espace public.

Le travail sur les pentes et les cheminements que nous avons fait sur la Place d'Armes se poursuit derrière le bâtiment central (vers le Parc de la Pépinière), ainsi que sur la Cité Administrative. Le traitement homogène des espaces extérieurs, et des accès aux divers bâtiments, nous a permis d'unifier le site, autrefois morcelé.



Plan de RDC - 1/1000e

Coupe sur la Place d'Armes - 1/1000e

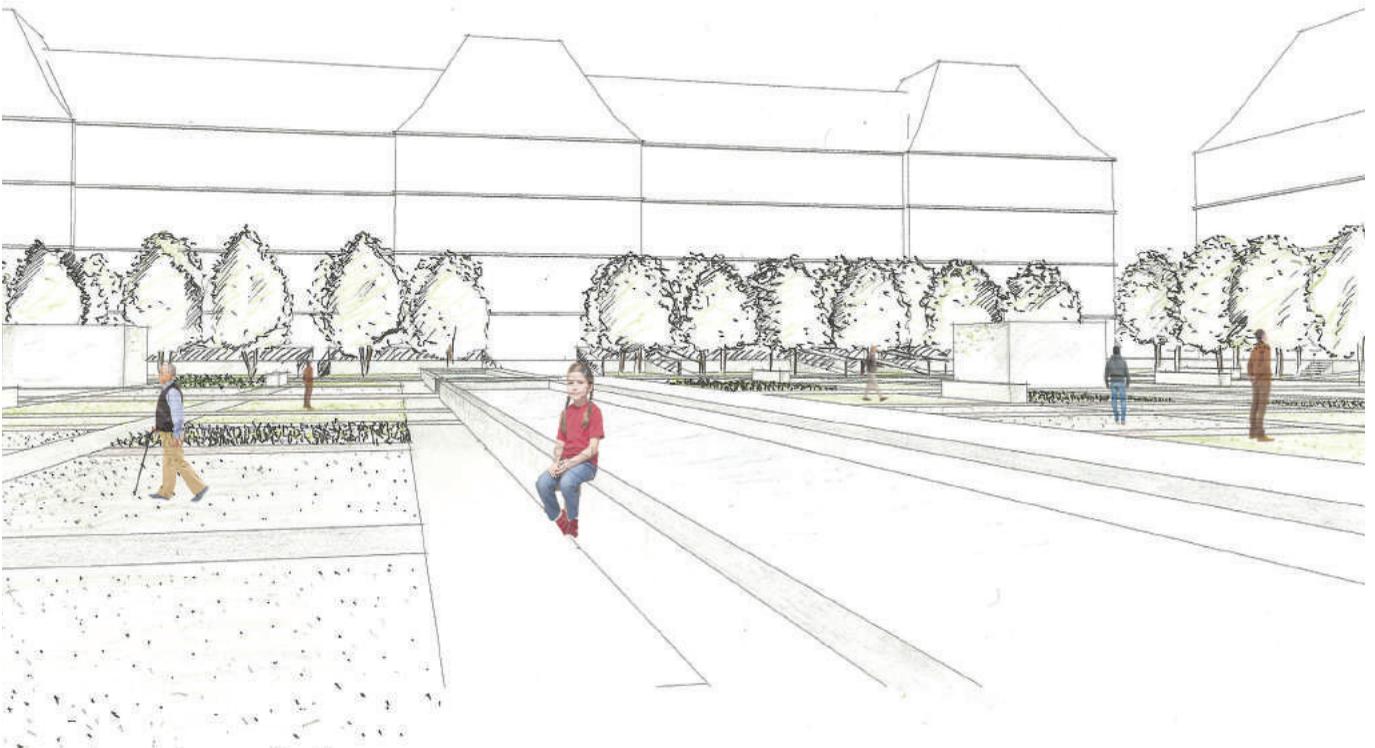


Intervention contemporaine patrimoniale

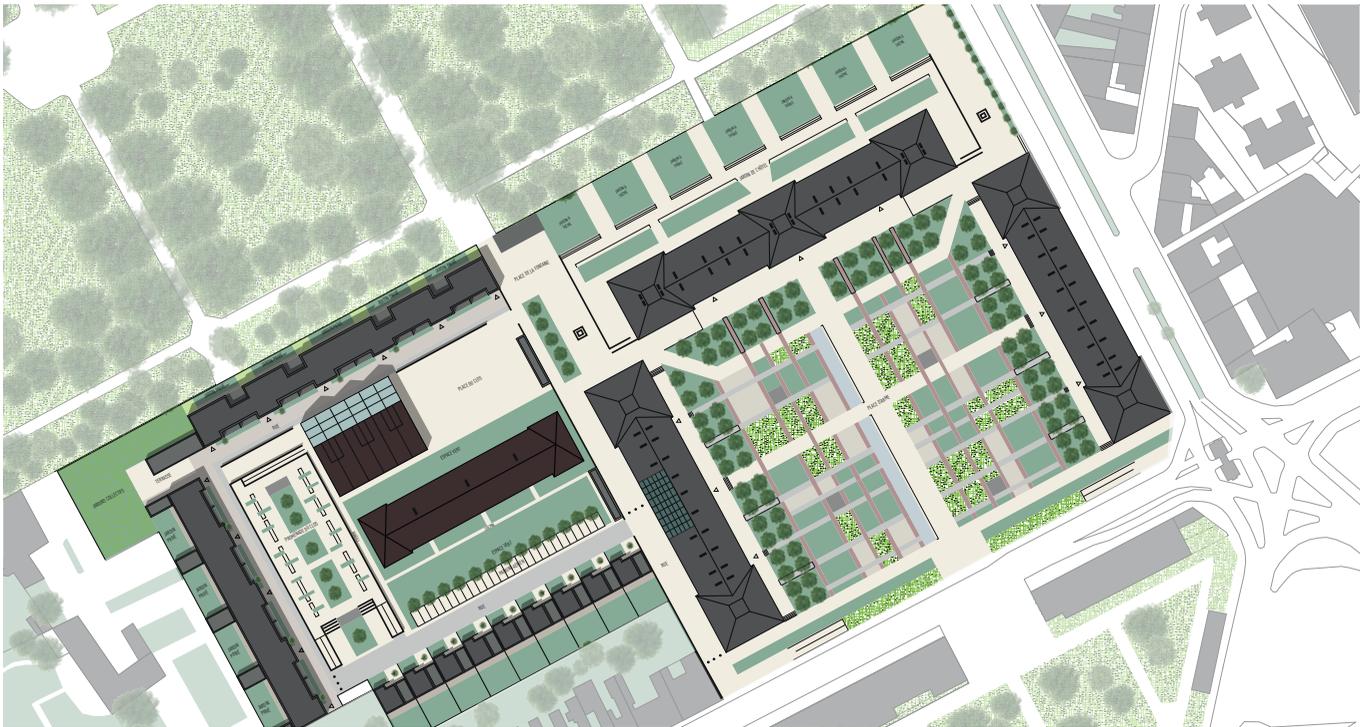
PLACE D'ARMES

Sur cette immense parcelle, située à deux pas de la place Stanislas l'objectif a été de créer un véritable espace public dans le but de redonner la place d'Armes de la Caserne Thiry à la ville. Les transformations de cette immense parcelle ont pour but de relier le parc de la Pépinière et le Jardin Godron, en proposant un parcours par la Place d'Armes. Le projet permet notamment de dynamiser la rue sainte Catherine par divers services qui s'articulent autour de ce nouvel espace public.

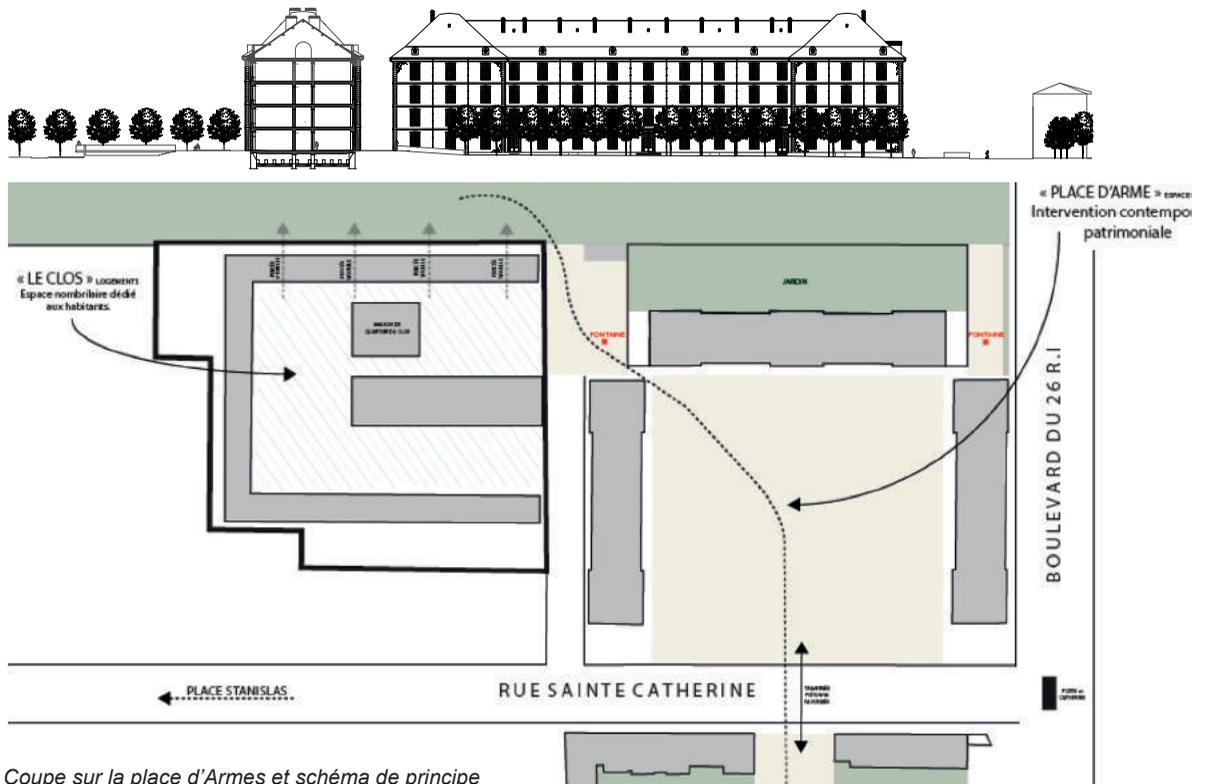
L'immensité de la place nous a amené vers une intervention urbaine, que nous avons souhaité contemporaine en travaillant sur un système de quadrillage constitué de divers revêtements de sols et types de cheminements. Notre volonté était de faire un rappel du déplacement des bataillons sur cette place historique, ainsi que de créer un espace public de qualité, agréable à parcourir, tout en réglant les problèmes d'accessibilité aux Bâtiment de la Caserne Thiry.



Vue perspective de la place d'Armes



Plan masse



Coupe sur la place d'Armes et schéma de principe

Un site marqué par des valeurs patrimoniales

DIFFÉRENTS NIVEAUX DE VALEUR

La parcelle de projet est marquée par de fortes valeurs patrimoniales, tant à l'échelle urbaine qu'à l'échelle du bâti. Les casernes et le parc de la Pépinière ont été construits sous le règne de Stanislas Leszczynski, à proximité de la place royale, situation privilégiée. Au fil des ans, et selon les besoins liés à l'activité militaire, le site s'est étendu vers l'ouest, avec la construction de plusieurs bâtiments : écuries, dortoirs, infirmerie ; qui forment l'actuelle cité administrative. Les trois bâtiments des casernes et la vaste Place d'armes constituent aujourd'hui une présence monumentale dans la ville, bien qu'inaccessibles puisque fermés par des murs et une grille.

Le site est constitué d'une variété de bâtiments à valeur patrimoniale plus ou moins importante : casernes 18^{ème} siècle, caserne 19^{ème} siècle, hangars ou garages, anciennes écuries/halles, ancienne infirmerie, anciens dortoirs (bâtiment H)... La Caserne Thiry jouit d'une inscription aux Monuments Historiques (façade et toiture), la Pépinière d'une inscription aux monuments naturels, et la Place d'armes est soumise à protection particulière. En revanche, les autres bâtis de la parcelle de projet ne détiennent pas de niveaux de protection. Un des enjeux principaux pour chaque binôme était donc de détecter les bâtiments ayant une valeur patrimoniale, de recréer une cohérence globale et un équilibre entre patrimoine et nouvelles constructions, et entre les différents bâtiments.

DES PARTIS PRIS VARIÉS

Plusieurs positionnements sont possibles pour le traitement des bâtiments : suppression, modification, création. Deux bâtis sont traités : les trois corps constituant les casernes font l'objet d'une réhabilitation ; le bâtiment H, longue barre de 160m de long, peut être conservé et réhabilité, ou supprimé et remplacé par un nouveau bâtiment.

Du fait de la protection des casernes, la volonté première est la conservation maximale de son aspect d'origine (façade, toiture), du côté de la Place d'armes. En revanche, une liberté relative est accordée pour l'intervention sur l'arrière des bâtiments : puits de lumière, atriums, modification des ouvertures... Les casernes, bâtiments hors-normes, ont une typologie particulière également en plan : une trame forte et rigide, des murs massifs d'une épaisseur paraissant hors d'échelle aujourd'hui. Différentes postures spatiales émanent, variées d'un binôme à l'autre : conservation de la structure existante, addition à l'existant ; inclusion d'une nouvelle structure... Ceci dans le but de corriger les dysfonctionnements et adapter le bâtiment au logement contemporain.

Le bâtiment H, quant à lui, fait l'objet d'une réhabilitation pour quelques groupes : conservation de la façade, partitionnement, addition à l'existant...

La complexité de ce projet est de trouver un juste milieu entre la conservation de l'identité patrimoniale et visuelle du site, et la création d'architecture contemporaine.



L'innovation par l'existant

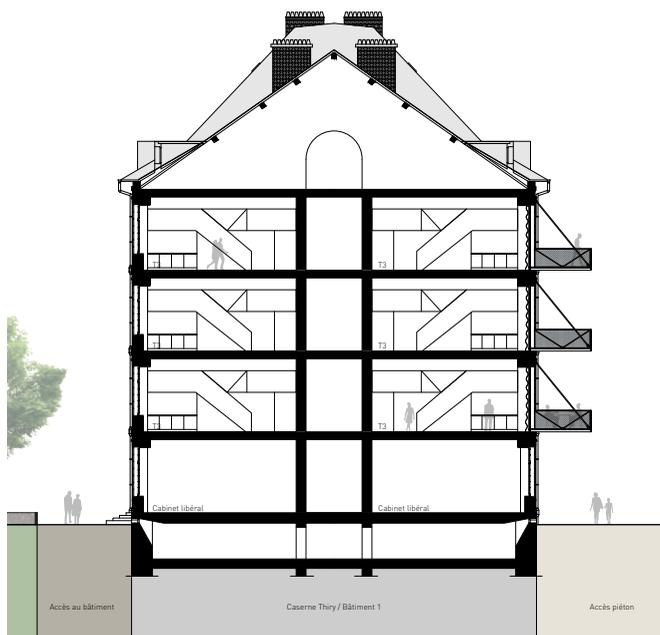
INTERVENTION SUR LES CASERNES THIRY

La caserne Thiry est composée de trois édifices dont l'implantation dessine la place d'Armes vers laquelle ils sont orientés. Les bâtiments latéraux accueillent des cabinets libéraux au rez-de-chaussée, tandis que le bâtiment principal se démarque par sa reconversion en un hôtel. À l'étage, les bâtiments latéraux accueillent des logements destinés à des familles et à des étudiants, afin de créer une mixité sociale et générationnelle. Une majorité des éléments structurels sont conservés, dont notamment les planchers et murs refends. Les escaliers centraux sont

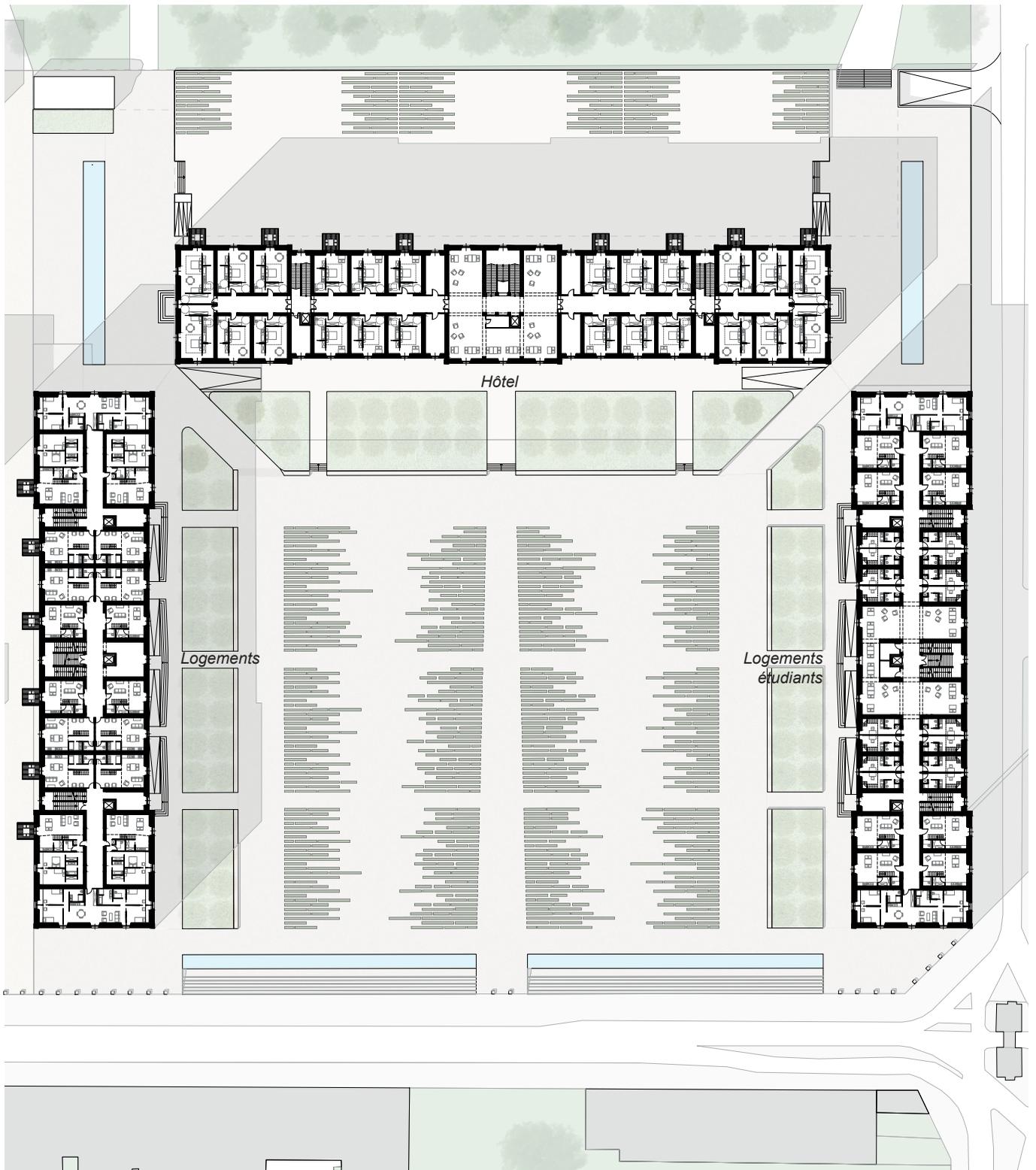
également conservés. Deux bâtiments sont pourvus de balcons métalliques sur leurs façades sud-ouest et nord respectives, afin de proposer un prolongement extérieur des logements sans impacter les façades côté place d'Armes. Le T3 présenté ici se compose de deux espaces (jour et nuit) séparés par une mezzanine placée sur les pièces techniques. La séparation des chambres est faite par une cloison pourvue d'une fenêtre et d'une porte coulissante permettant l'intimité la nuit et un éclairage optimal le jour. La baie existante devient alors une fenêtre "habitée", puisque complétée par un meuble bureau.



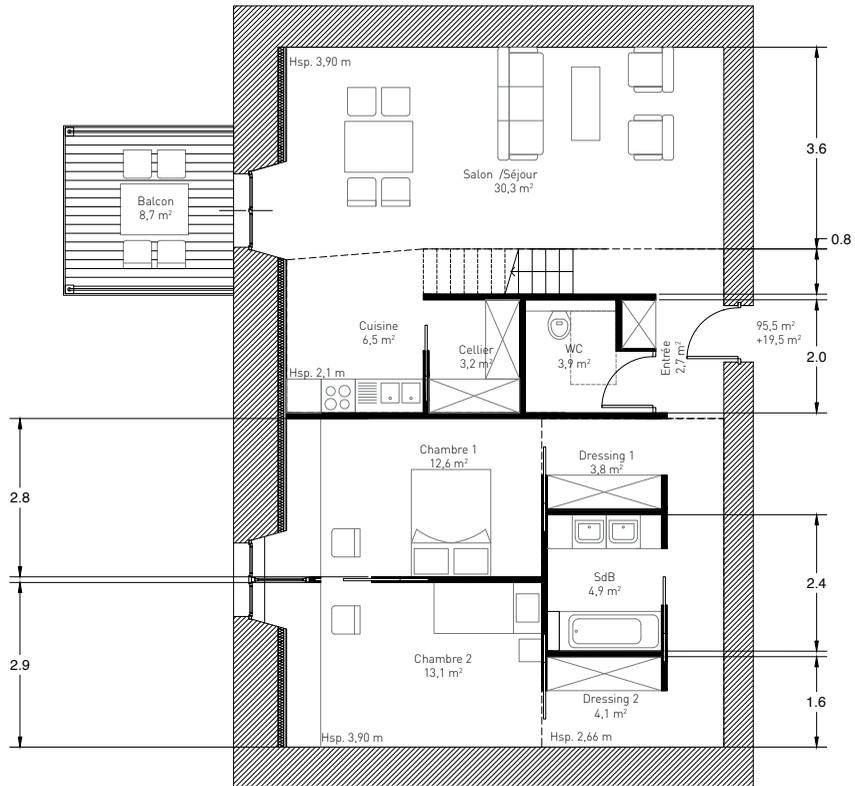
Extrait façade Sud-Ouest du bâtiment 001



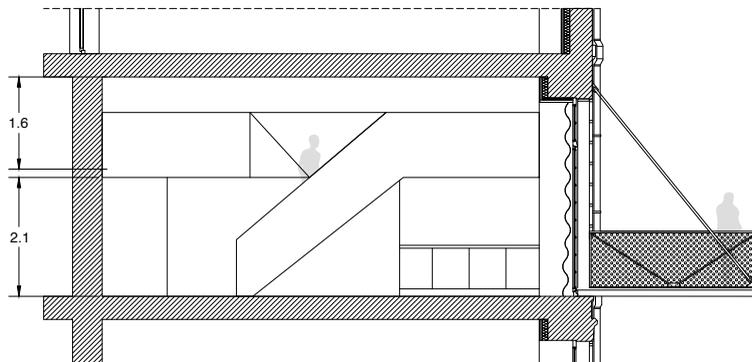
Coupe sur bâtiment 001



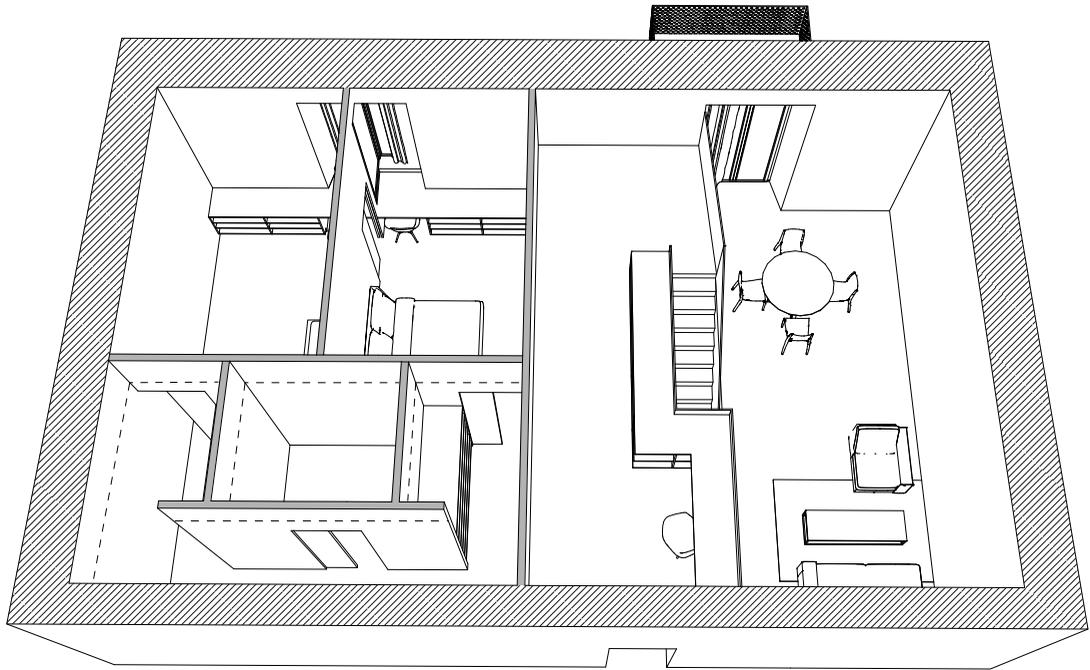
R+1 - conservation des structures porteuses



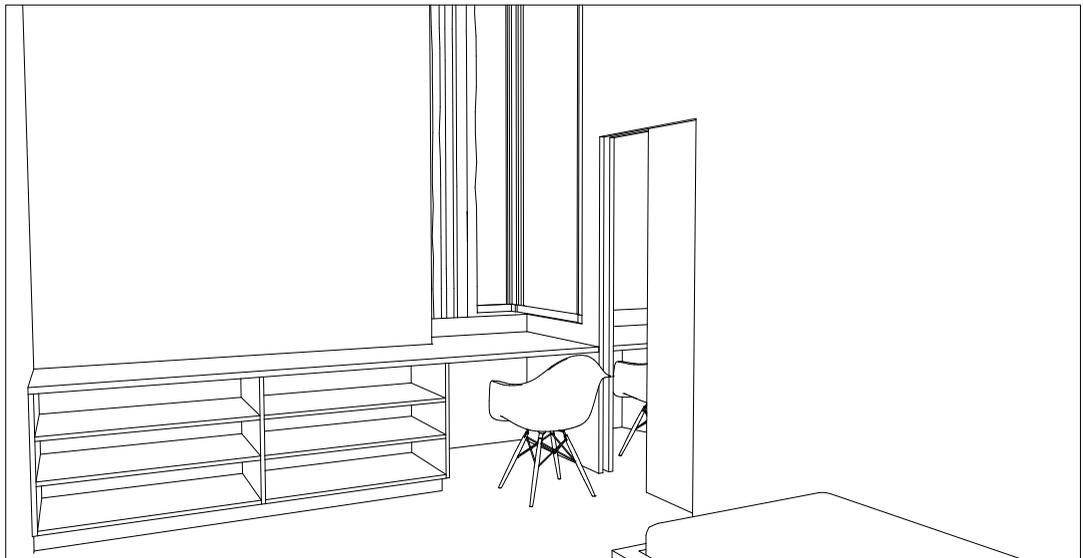
T3 type avec mezzanine et meubles - bâtiment 001



Coupe sur T3 type - bâtiment 001



Vue générale du T3 type



Détail meuble dans les chambres du T3 type

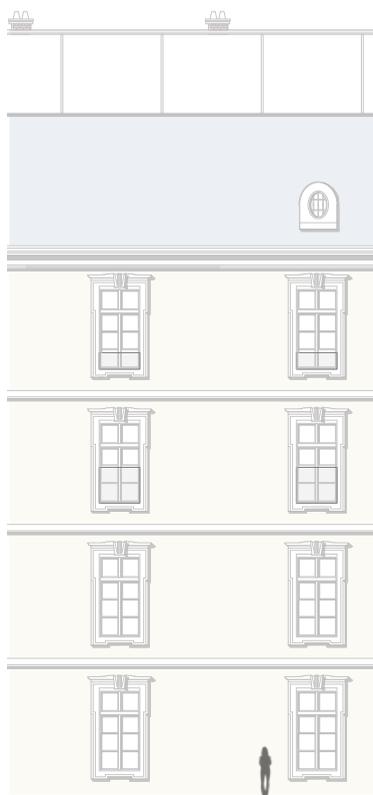
Partition structurelle

BÂTIMENT 002

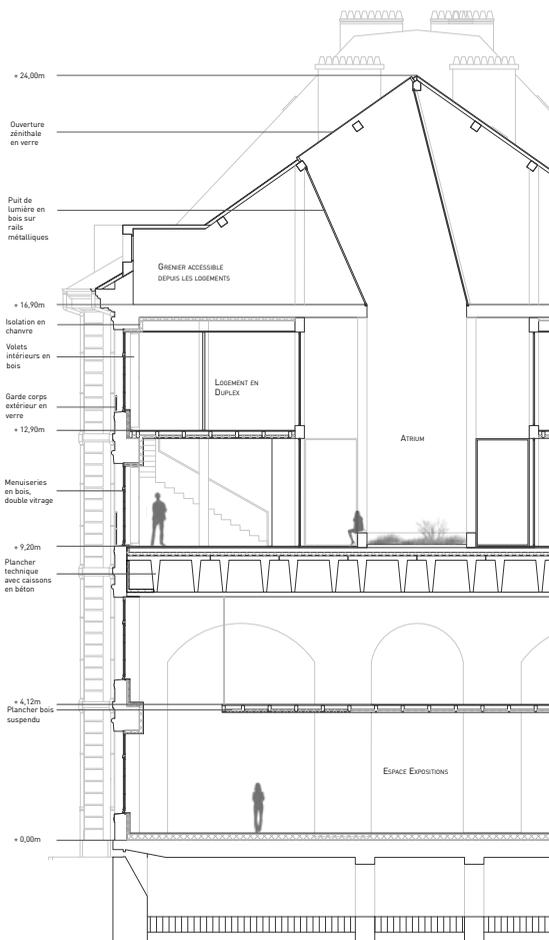
Le projet présenté ici reprend le travail effectué sur le bâtiment central des casernes. Nous avons fait le choix d'apporter sur cet édi ice un traitement plus particulier avec une intervention plus importante. La majorité de ces interventions se fait au sein des corps de bâtiment latéraux.

Le programme choisi sur ce bâtiment est un espace d'exposition sur double hauteur avec une mezzanine suspendu dans le corps central.

Nous avons également installé des logements et ateliers d'artistes au rez-de-chaussée dans les pavillons latéraux. Ces espaces d'expositions en double hauteur nous permettent de mettre en évidence les arcs présents dans le bâtiment. Des logements en simplex et duplex se développent dans les étages supérieurs de la caserne.



Élévation de la façade sur la place d'Armes



Coupe transversale

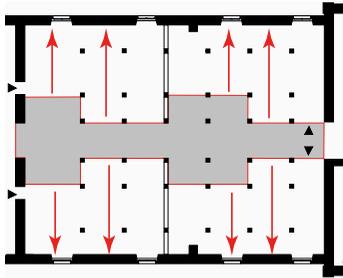
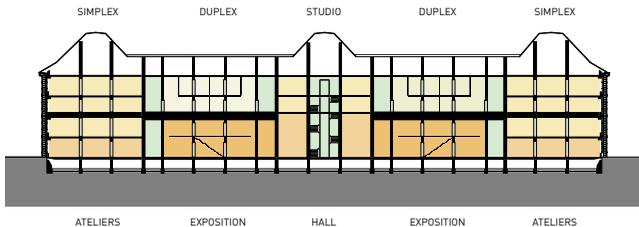
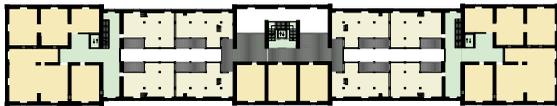


Schéma de principe



Coupe schématique de la répartition des logements et fonctions



Plan schématique de la répartition des logements et fonctions



Photo de maquette

Nous avons fait le choix de conserver le caractère patrimonial des façades des casernes, tout particulièrement sur la place d'Armes qui nous semble être une place importante par sa valeur historique. Sur la façade nord (ne donnant pas sur la place d'Armes) nous avons pris plus de liberté. Nous avons modifié les menuiseries tout en gardant les montants et traverses en bois qui participent à la finition de l'élévation. Le nouveau dessin de ces menuiseries avec moins de petits bois et de plus grands carreaux nous permettent d'augmenter l'apport de lumières dans le bâtiment. Avec la modification des hauteurs de planchers nous avons apporté sur les différentes façades des garde-corps en verre, discrets. Au niveau de la toiture de la façade nord, un puit de lumière a été percé. Il se poursuit dans les étages supérieurs en venant éclairer l'atrium. Cet atrium a un rôle de jardin intérieur pour les logements en duplex. Il permet un nouvel apport lumineux et ainsi une double orientation des logements. Ces logements

peuvent donc ainsi bénéficier d'une terrasse donnant sur l'atrium. Les terrasses et balcons extérieurs n'étaient pour nous pas envisageables étant donné l'inscription des façades aux Monuments Historiques. Cet atrium nous permet également de rapprocher le plus possible les logements créés des façades de la caserne. Ce rapprochement nous permet de bénéficier d'un maximum de lumière venant des baies existantes. Pour créer cet atrium et les logements en duplex nous sommes venus rapporter une nouvelle structure en poteau-poutre bois. Ce matériau vient rompre avec les matériaux déjà présent sur le site et permettant donc de véritablement différencier l'existant du nouveau. Cette nouvelle structure vient répartir ses charges sur un plancher technique, servant à la fois aux salles d'exposition et aux logements, qui agit comme une nappe au sein de la caserne. Le pavillon central permet une large circulation verticale et les pavillons latéraux accueillent des logements de famille sur simple hauteur.

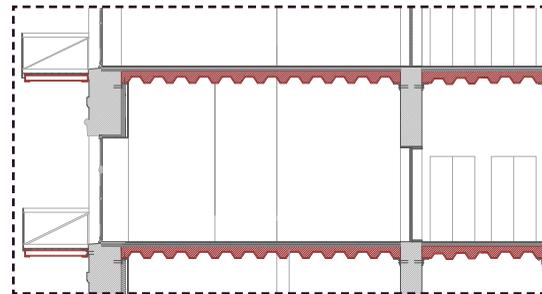
Stratégie et valorisation

CASERNES

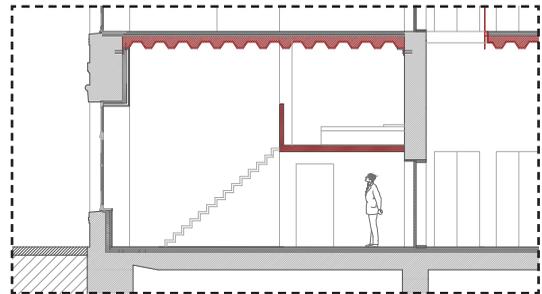
Le projet suivant reprend le travail de réhabilitation réalisé sur le bâtiment central de la caserne. Nous avons choisi de la réhabiliter dans le but d'intégrer des logements. Le programme choisi est essentiellement des logements étudiants et des studios sur la partie centrale et des colocations sur les extrémités du bâtiment. Ce choix provient du constat des grandes surfaces existantes et du manque d'apport de lumière naturelle pour ces espaces.

Nous avons préservé un maximum la structure porteuse de la caserne et avons donc réparti les logements en fonction de la trame existante.

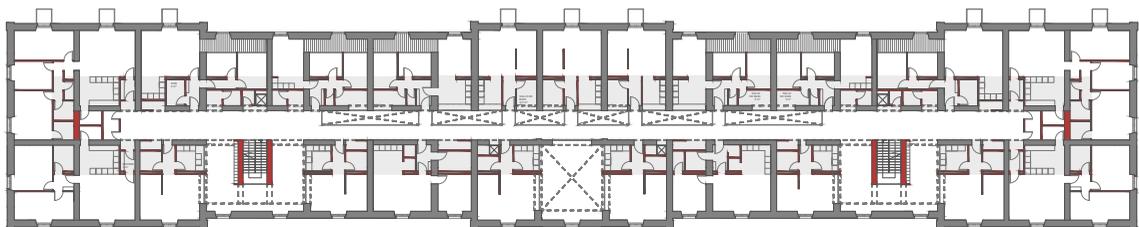
Le changement majeur est au niveau des planchers que nous avons surélevés. Cela permet d'avoir une grande hauteur sous plafond où nous avons installé des mezzanines, et également d'avoir des accès aux fenêtres et balcons.



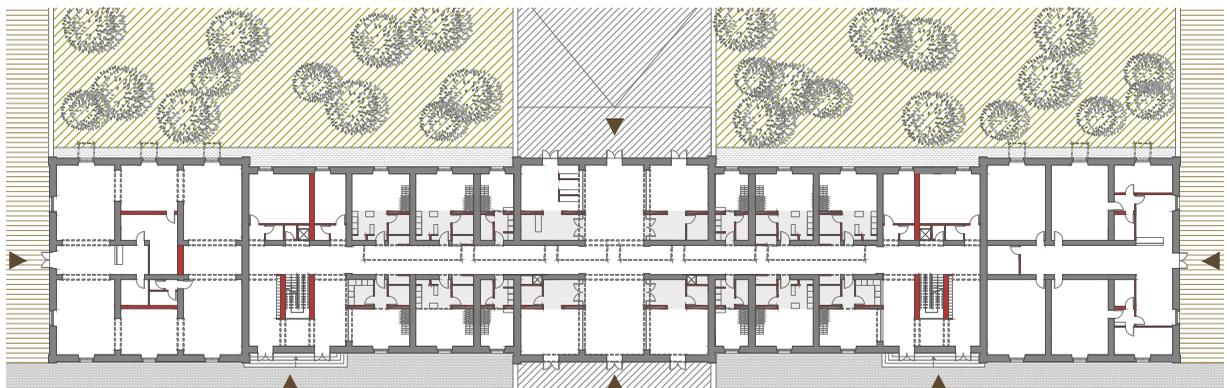
Détails coupe étage courant, Caserne 001



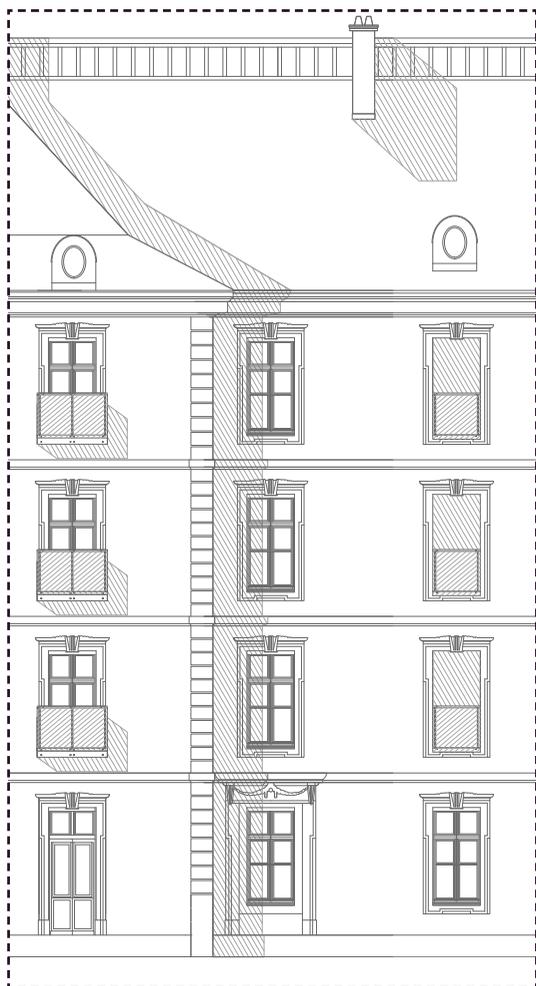
Détails coupe RDC, Caserne 002



Plan caserne 002, Etage courant



Plan caserne 002, Etage RDC



Détail façade Nord, caserne 002

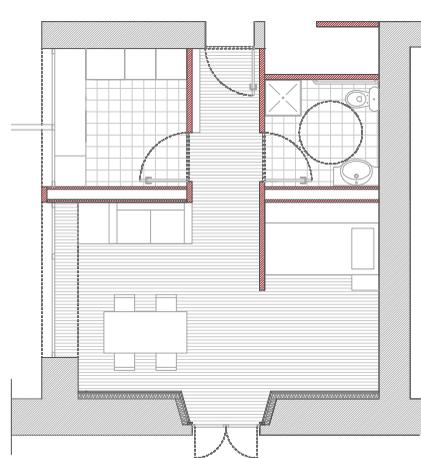


Détail modifications fenêtre, Caserne 002

Au niveau des façades, nous avons choisi de préserver au maximum la façade Nord, côté Place d'armes. Ce choix est répété sur les bâtiments 001 et 003 et reprend l'idée de conserver l'identité patrimoniale et visuelle de cet ensemble depuis la Rue Sainte Catherine. Cependant, nous avons fait des modifications et ajouts sur la façade Nord, côté Pépinière. Ce choix est en lien avec le parti pris de réaménager et redonner une valeur à la limite ente le site et la Pépinière.

Le manque de lumière étant une pro-blématique primordiale, nous avons ajouté des verrières au niveau du toit et créé des puits de lumières sur tous les planchers afin d'avoir de la lumière dans les espaces de distribution mais également les pièces techniques des logements. Des patios sont également mis en place au niveau des entrées du bâtiment et complètent ce système lumineux.

Enfin, nous avons proposé différents dispositifs des fenêtres et menuiseries existantes, en fonction des usages et des fa-çades ; fenêtre réhabilitée avec garde-corps, fenêtre modernisée avec accès au balcon et fenêtre conservée.



Détail plan type, Caserne 002

DES DISPOSITIFS SPATIAUX |
POUR L'HABITAT DANS L'EXISTANT

Des dispositifs spatiaux pour l'habitat dans l'existant

UN PATRIMOINE AUX CONTRAINTES MARQUÉES

Le rationalisme de la caserne a permis de se confronter à une architecture relativement rigide et à y imaginer des scénarios. Les bâtiments de la caserne du XVIIIème siècle possède une trame régulière de murs massifs, peu de lumière, des distributions sommaires, des étages aux grandes hauteurs sous plafond, des façades à préserver dans le dessin, des accès rarement aux normes, etc. Autant d'éléments qui se sont associés pour donner une somme de contraintes qui allait être le terrain de jeu des différents binômes de l'atelier de projet. Au final, une grande diversité de proposition d'occupation des espaces a été proposée.

DES HAUTEURS HORS NORMES

La hauteur de trois mètres quatre-vingt des niveaux de la caserne a très rapidement posée questions, de quelle manière occuper cette hauteur inhabituelle pour du logement. Les planchers étant peu adaptés aux normes actuelles en matière d'habitat, ils devront être repris. Dès lors, rien ne fige les propositions. Elles peuvent revenir à des hauteurs plus habituelles des différents niveaux, ou bien préserver les qualités des volumes actuellement proposés. Elles peuvent également se dédoubler momentanément pour proposer des hauteurs de mezzanine, ou encore imaginer des nouveaux dispositifs d'apport de lumières par des extrusions dans les dalles à des endroits particuliers, comme par exemple les circulations.

PEU D'APPORT EN LUMIÈRE

L'autre particularité et obstacle majeur des bâtiments de la caserne Thiry est le peu de percements que développe les façades protégées des édifices. Des trumeaux très larges proposaient des espaces intérieurs aux scénarios une nouvelle fois en dehors des schémas traditionnels. Des questions se sont alors posées pour tenter de résoudre ce rapport entre les ouvertures et les surfaces proposées. Peut-on desservir deux espaces en lumière avec la même baie ? A quel point une seule fenêtre peut-elle faire vivre un espace de vie ? Comment exploiter au maximum ce rythme de lumière, dans l'horizontalité ou dans la verticalité ? Dès lors une hiérarchisation des espaces s'impose, privilégiant aux espaces de nuit et de vie, et reléguant les pièces plus techniques qui en ont moins besoin au centre de l'édifice.



Habiter la contrainte

Bâtiment 002

Les casernes offrent la possibilité de se con-fronter à des contraintes majeures et d'en tirer des logiques d'espaces suffisamment fortes pour s'y conformer.

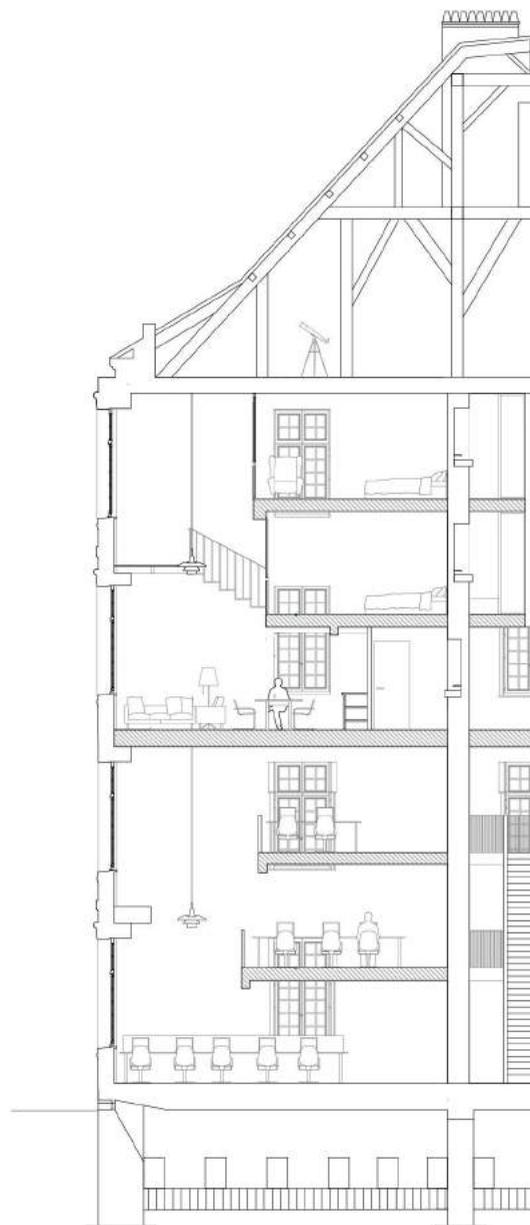
Aux trumeaux larges ainsi que le squelette rigide structurel sont venues deux réponses. L'apport de lumière se déploie sur la verticale. Des volumes en triple hauteur seront ainsi baignés d'une lumière sur toute leur hauteur. Ces dispositifs viennent se glisser dans la trame existante.



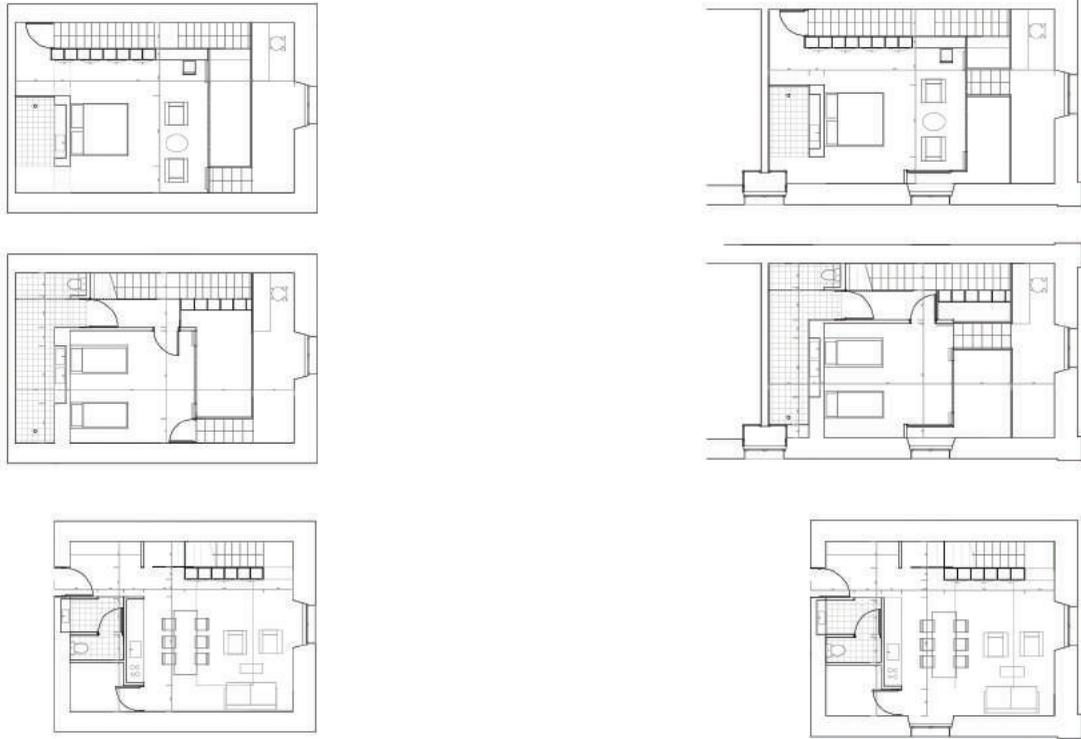
Extrait de plan d'étage de logement



Photographie de maquette



Coupe transversale



Deux versions de plans de logements

Le système de bureaux occupe les trois premiers niveaux. Au premier niveau, un espace d'archivage, kitchenette et espace réunion est proposé. Sur les deux niveaux supérieurs, ce sont des postes de travail qui peuvent se développer. Dans les corps latéraux, de plus grands espaces sont dégagés pour accueillir des plus grandes structures, et pourquoi pas imaginer l'installation de commerces. Les niveaux en cascades créant un imaginaire particulier aux occupants.

Dans les trois niveaux suivants, ce sont des logements qui se déploient. La volonté est d'offrir une manière particulière d'habiter ces volumes massifs qui sont ceux des casernes. Ainsi, on profite d'habitations sur trois niveaux, qui se développent de cette manière: on entre dans un espace d'entrée où l'on profite d'une banquette pour se déchausser et enlever son manteau, une porte sur la droite permet d'accéder à une

salle d'eau, qui peut également faire office de buanderie. Si on ne prend pas le chemin de cette salle d'eau, on avance vers un vaste espace qui accueille cuisine, salle à manger et salon. On avance vers la grande fenêtre et on voit apparaître la cascade des deux étages, qui surplombent l'espace de vie. Sur la gauche un grand meuble s'érige sur toute la hauteur. On se glisse derrière celui-ci pour découvrir un escalier qui se prolonge sur deux autres niveaux.

Le second niveau abrite une chambre d'enfant, et derrière cet espace se situe une salle d'eau. Depuis la chambre, une mezzanine permet d'accéder à un espace de bureau au niveau de la seconde baie dans la hauteur.

Si l'on reprend l'autre escalier, on atteint le dernier étage, où une grande suite parentale se déploie avec ici encore sa propre salle d'eau.

S'affranchir de la structure existante

BATIMENT 002

Contrairement aux ailes latérales où nous nous sommes contraints à suivre la trame existante (en proposant des appartements mono-orientés est ou ouest, de part et d'autre de la circulation centrale) nous avons dans le corps principal pris le parti de s'affranchir de la trame existante afin de tirer parti de l'exposition nord/sud franche, complexe à travailler, pour offrir d'avantage de qualité aux logements.

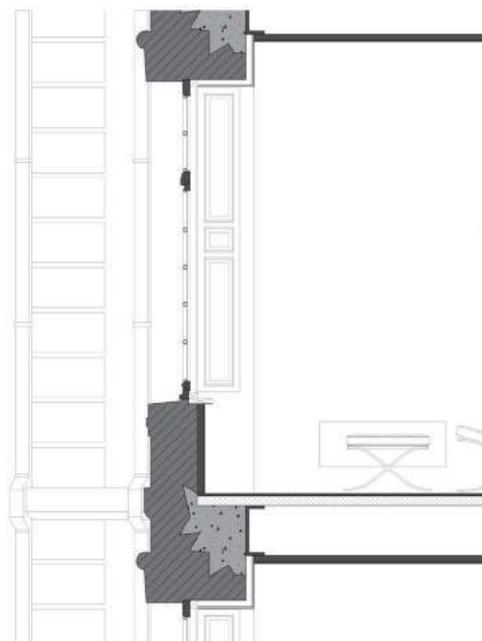
Durant le semestre, nous nous sommes attachés à garder le caractère originel de la caserne sans apporter d'éléments venant contrarier la modénature d'origine. De plus, la caserne ayant ses façades et sa toiture inscrite aux MH, il nous paraissait primordial d'intervenir avec le plus de minutie possible. Ainsi, il a été question de traiter le corps central comme une enveloppe que l'on viendrait évider, et dans laquelle s'intégrerait une nouvelle structure. Pour se faire, un système de «boîtes» (structure bois) a été développé. Ces boîtes viennent s'empiler de manière aléatoire dégageant ainsi dans leurs interstices des patios.

Ces espaces semi-extérieurs, éclairés naturellement par des verrières en toiture dissimulées au Nord, permettent d'agrémenter les logements de loggias / balcons. Ce procédé nous a permis de ne pas ajouter d'éléments rapportés en façade afin de ne pas troubler la lecture de celles-ci.

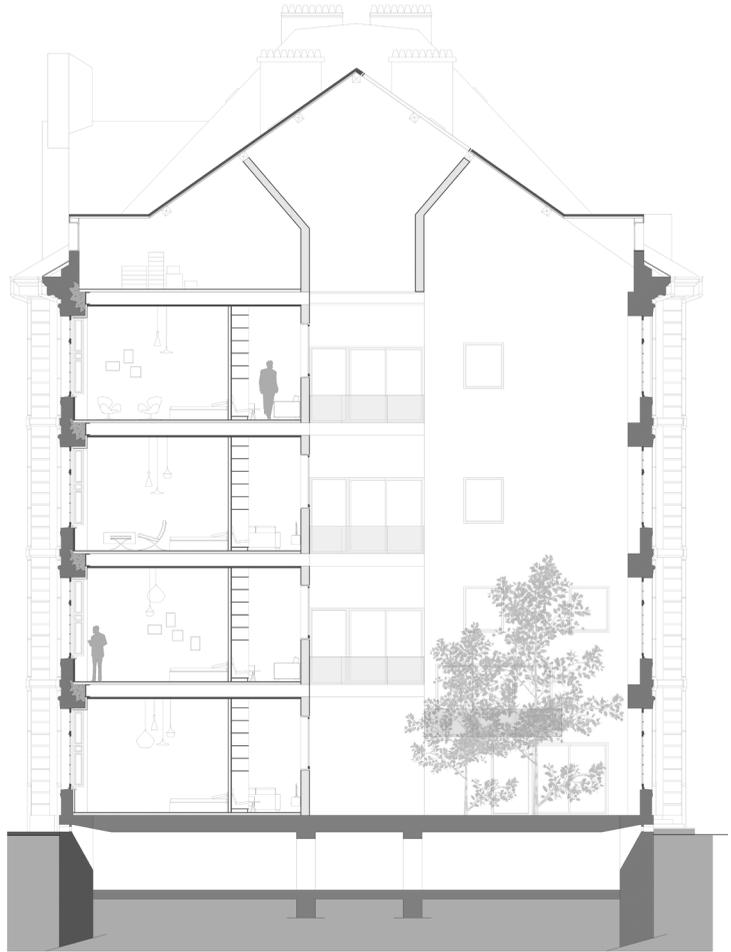
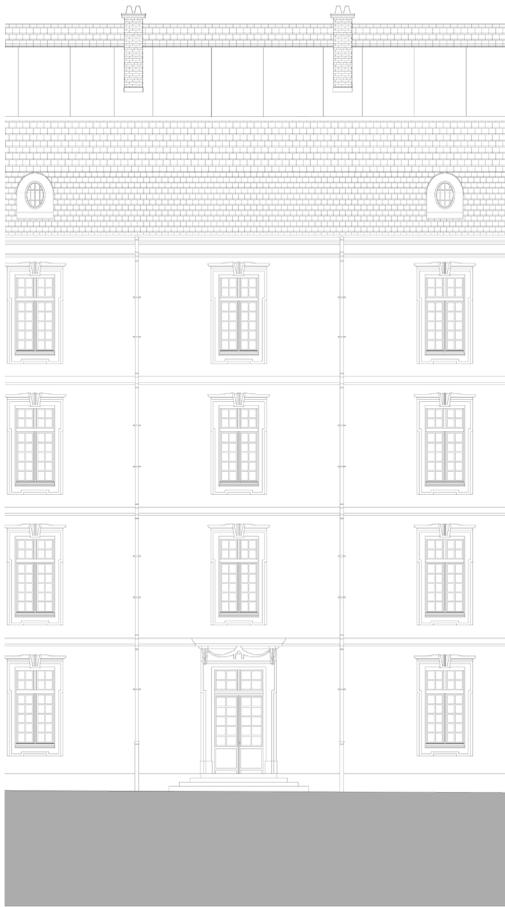
Une attention particulière a été apportée à la polyvalence des appartements en jouant avec des configurations en simplex, duplex et triplex ainsi que sur différentes superficies,

et ce afin de s'adresser au plus grand nombre. L'idée était de pouvoir proposer des typologies de logements plus variées et spacieuses. Ces dernières ont été proportionnées afin d'adapter la trame des fenêtres existantes aux différents types de logements. Aussi, ce procédé nous a permis de libérer des espaces de planchers et de créer ainsi des atriums toute hauteur.

La nouvelle structure bois vient s'ancrer sur un ceinturage métallique continu qui permet de contreventer les façades existantes, ce ceinturage étant relié aux murs moellons (calcaire) existants par un système d'empatement avec reprises béton (voir détail ci-dessous).



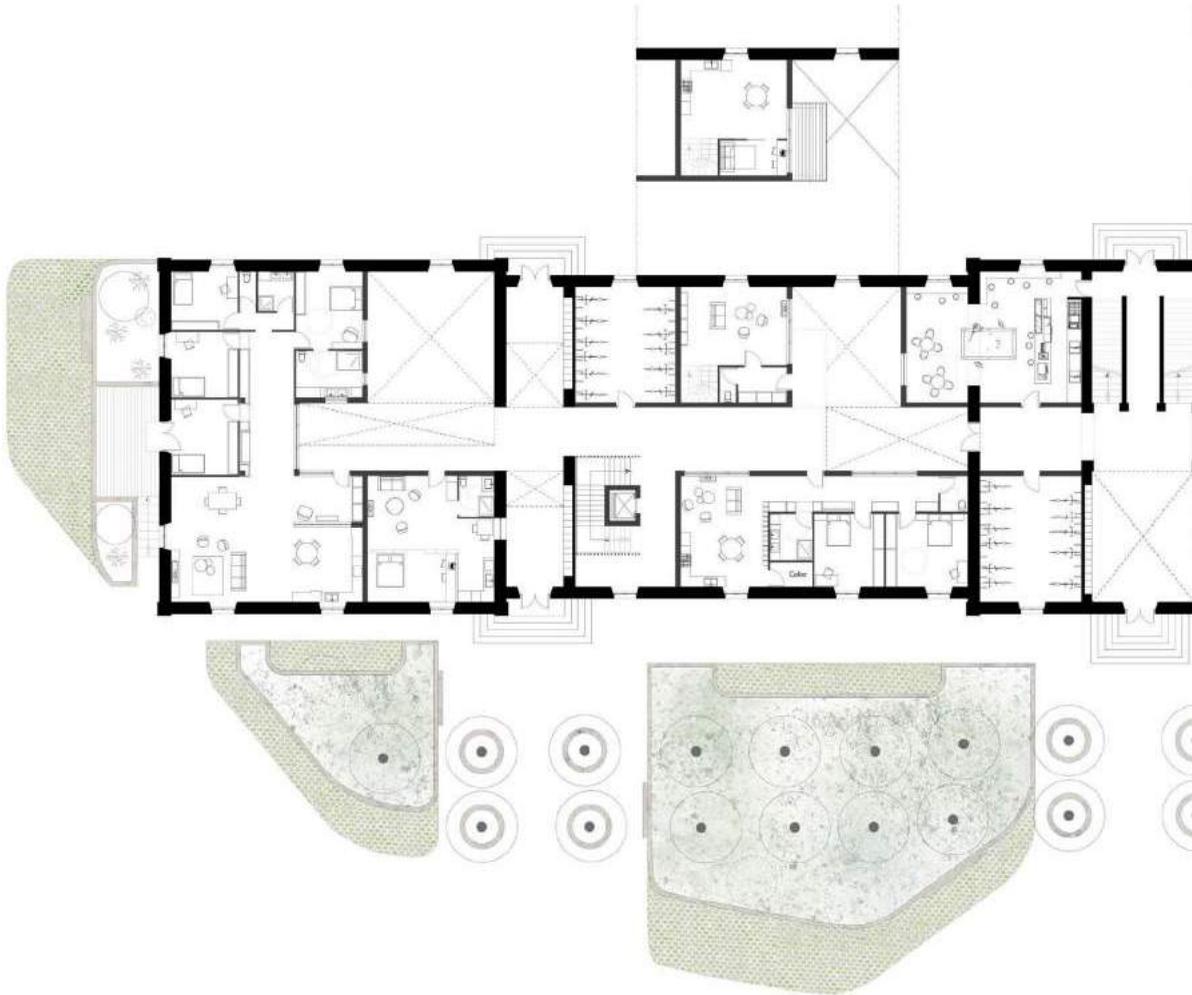
Détail système d'ancrage

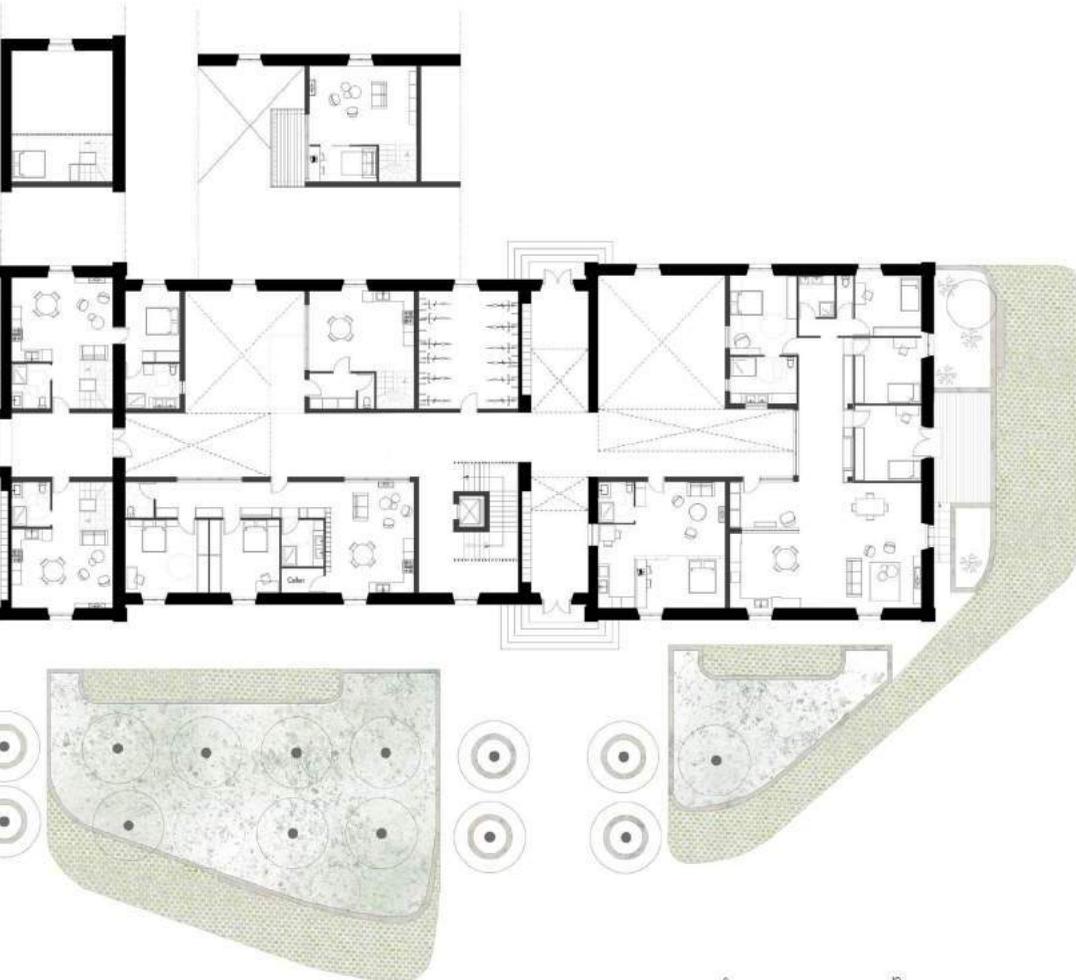
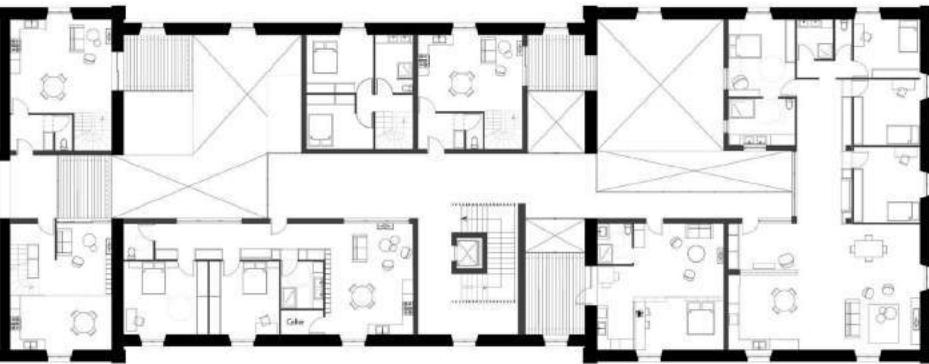


Extrait coupe / façade



Vue patio & course





Faire entrer la lumière

Corps principal de la caserne

L'approche principale consiste à conserver la structure porteuse existante, c'est-à-dire les murs de refends transversaux qui reprennent plus haut les cheminées de la caserne.

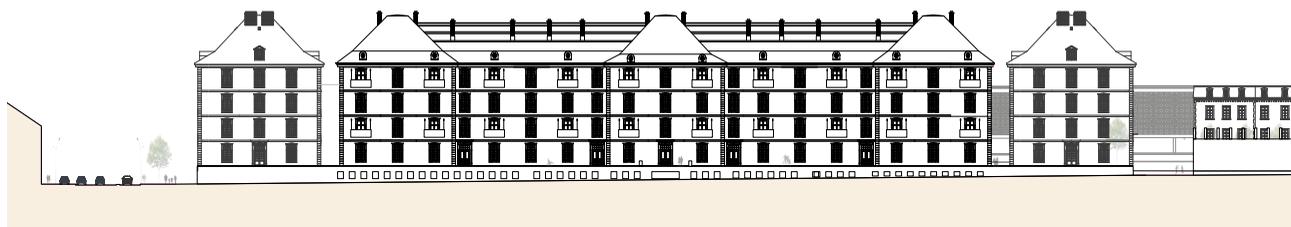
De plus, l'intervention s'effectue sur les planchers dont le niveau est modifié pour atteindre le pied des baies ; ce qui permet l'aménagement de balcons sur la façade arrière du bâtiment, donnant directement sur le parc de la Pépinière.

Dans un second temps l'idée principale est d'apporter un maximum de lumière dans les espaces communs ainsi que dans les logements. Pour se faire un dispositif en terrasses a été proposé, comme une sorte

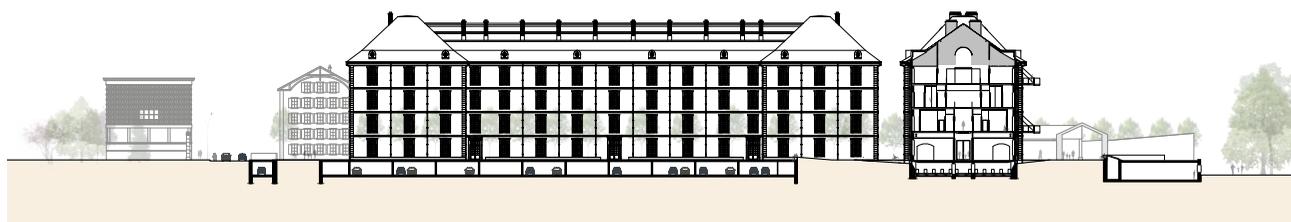
de pyramide inversée, permettant également de desservir les différents logements grâce à des «rues» intérieures. Cela aboutit à une diversité des volumes selon le niveau, tant au sein des espaces communs qu'au sein des logements.

La typologie en duplex du dernier niveau permet d'investir les combles, la partie centrale donnant sur les espaces communs quant à elle est couverte d'une verrière reposant sur la charpente existante.

Les cheminées et les arcs en brique des combles qui constituent l'âme du bâtiment, sont valorisés d'une part de manière visuelle mais aussi repris par une structure en béton. La succession de ces poutres de béton délimite visuellement les niveaux, et rythme la composition de la structure existante. Tout ce dispositif se développe dans la longueur du bâtiment, créant ainsi des profondeurs, des perspectives et des ambiances lumineuses variées.



Façade nord arrière



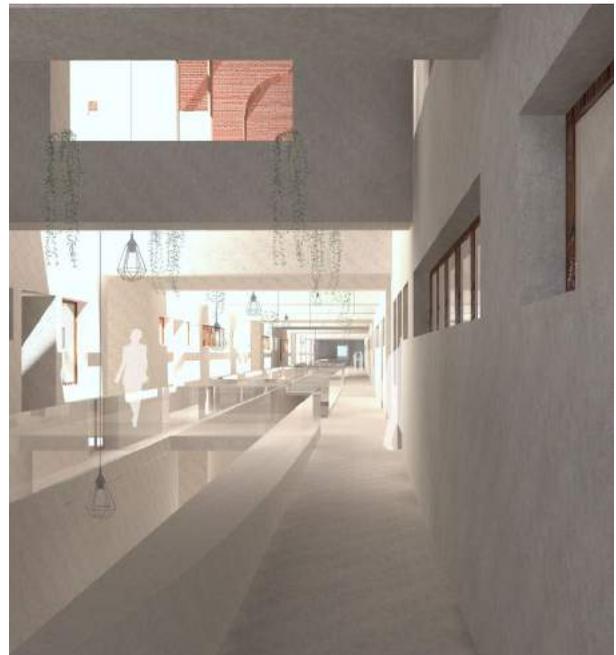
Coupe transversale dans le bâtiment central



Coupe transversale dans le bâtiment central - détails et dispositifs en terrasses des espaces communs



Vue intérieure des espaces communs - niveau 3



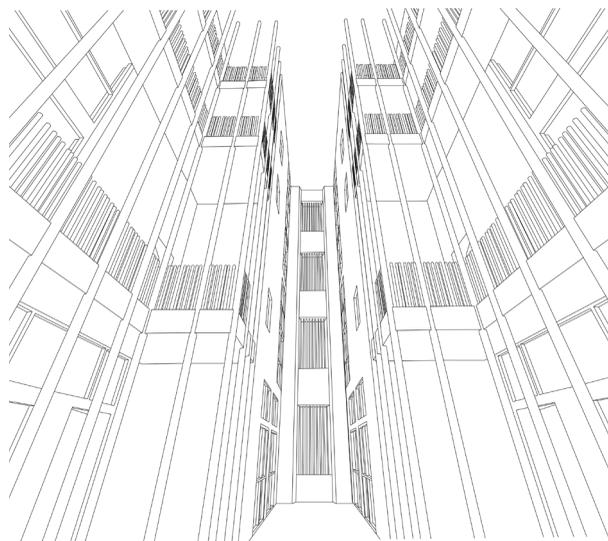
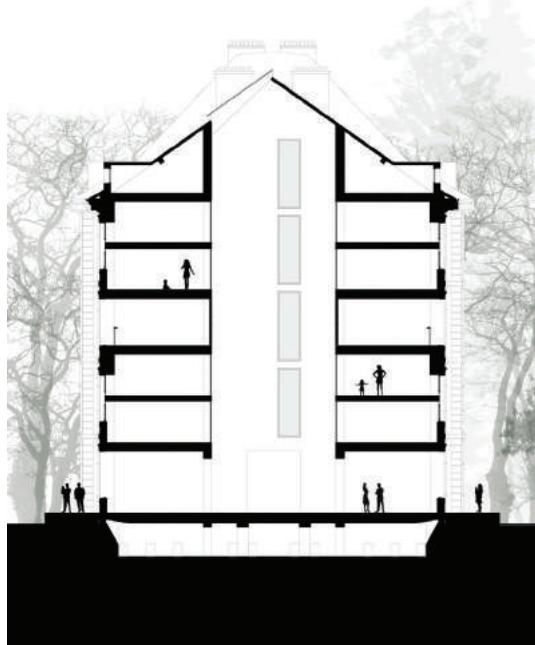
Vue intérieure des espaces communs - niveau 2

Des atriums de lumière

BÂTIMENT 001

Le principal problème que nous avons rencontré dans ce type de bâtiment qu'est la caserne est le manque cruel de lumière. En effet, la conception de ces bâtiments les épaissit fortement : de part et d'autre d'une large circulation centrale sont disposées des chambres, celles des soldats. De ce fait, les bâtiments atteignent une largeur de près de 18m pour le corps central et jusqu'à 20m pour les avant-corps latéraux.

La solution retenue, assez radicale, fut de creuser de grands atriums à l'intérieur des corps de bâtiment dans le but d'apporter un maximum de lumière dans le centre de la bâtisse.



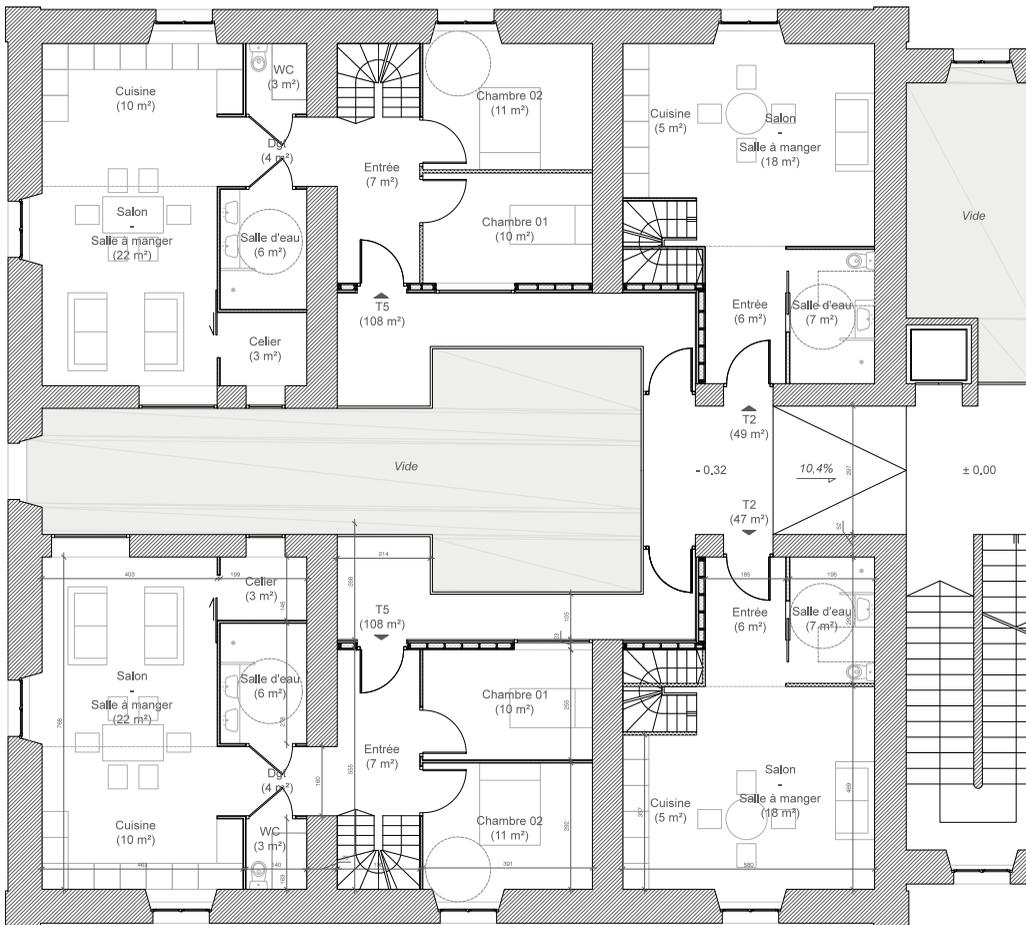
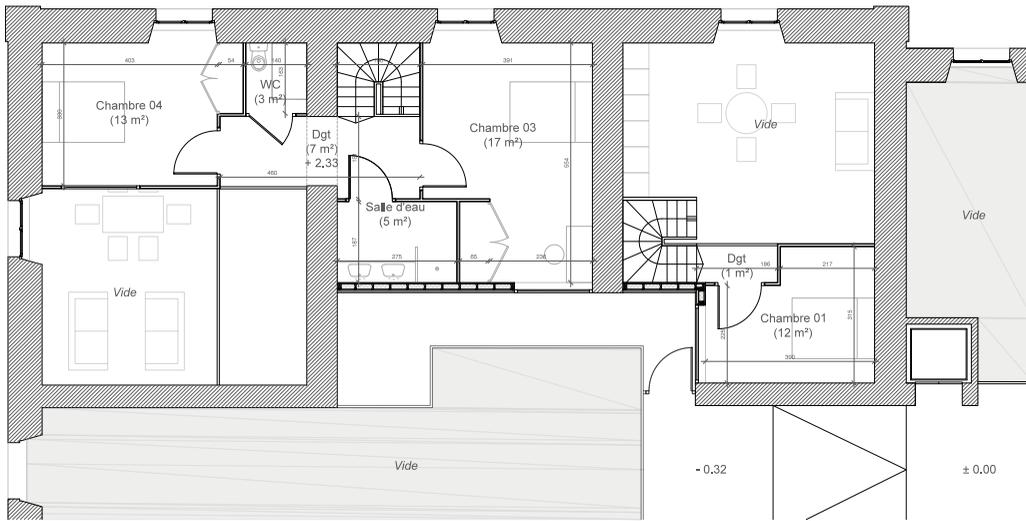
L'atrium d'un avant-corps vu du rez-de-chaussée : une impression de vertige

Comme on le remarque sur le croquis ci-dessus ou même sur la coupe ci-à gauche, les dispositifs d'atriums créent des verticalités très marquées. Ces verticalités sont accentuées par les poteaux en métal portant les coursives dans les avant-corps latéraux. Aussi, la verticalité est renforcée par les baies qui occupent toute la hauteur d'un étage.

En plan (comme on le voit sur la page suivante), ces dispositifs créent des spatialités particulières. En effet, les appartements se situant dans les coins sont desservis par des coursives, suspendues aux poteaux métalliques décrits ci-dessus. Ces coursives sont soulignées par des garde-corps reprenant les poteaux dans des diamètres plus ins. Encore une fois, la verticalité est présente.

De ce fait, la volumétrie des appartements est en partie liée à ces atriums. Ces dispositifs permettant d'amener la lumière jusqu'au milieu du bâtiment, les appartements sont ainsi orientés sur deux façades : une façade intérieure, nouvelle et la façade extérieure. Cela permet d'avoir des appartements en mezzanine mais également en simplex. L'alternance de ces deux typologies est perceptible sur la coupe ci-contre.

Ci à gauche : la coupe montrant le dispositif d'atrium



Les appartements des avants-coprs latéraux

Importance de la lumière

BÂTIMENT 001

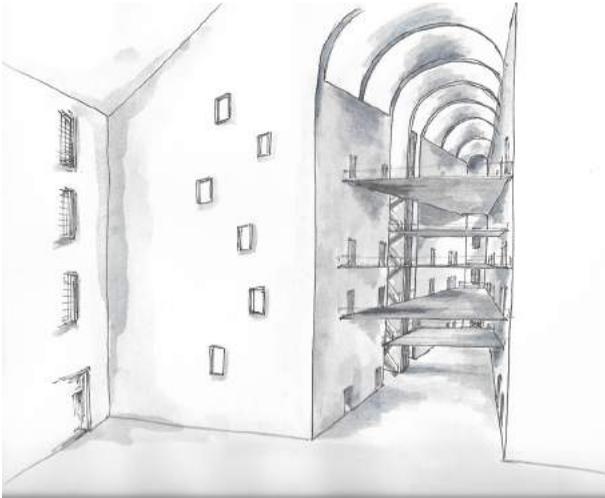
Dans ce projet, j'ai souhaité redonner une valeur et une qualité patrimoniale qui avaient été perdues. Il a fallu requalifier les espaces extérieurs ainsi que les casernes. On retrouve les anciennes limites parcellaires notamment sur le Boulevard, ainsi que sur la rue avec également la présence des fossés. La Place d'Armes retrouve son statut avec un traitement minéral très simple. Le sol est pavé, et une bande de pavés d'une couleur plus foncée souligne la place et réduit visuellement le grand espace qu'elle forme. Un filet d'eau traverse cette place, et nous rappelle ainsi le ruisseau qui s'y trouvait

avant la construction des casernes. On retrouve également les deux fontaines.

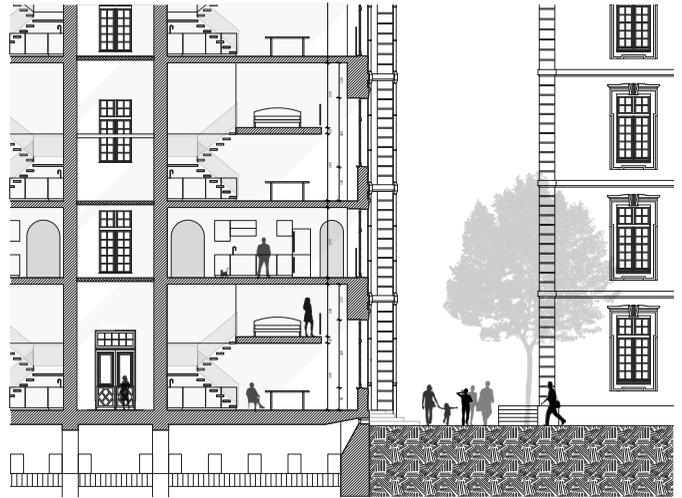
Quant à l'intérieur des casernes, le parti pris était de conserver la structure existante, donc les murs de refend qui déterminent les cellules de logement. Seuls les planchers sont détruits, afin d'avoir des duplex. Dans les circulations, les planchers disparaissent pour créer un atrium qui apporte de la lumière dans les circulations. Une verrière en toiture permet également l'apport de lumière, qui bénéficiera aux logements.



Vue perspective depuis la Place d'Armes



Vue perspective des espaces communs de la caserne



Coupe montrant l'organisation interne de la caserne



Coupe montrant la relation entre la pépinière et la caserne 002



Coupe montrant les relations entre intérieur et extérieur

LES ENJEUX D'UNE LIMITE |
AVEC LA PÉPINIÈRE |

Les enjeux d'une limite avec la Pépinière

Dès le début de notre analyse, nous avons constaté que le site de projet et le Parc de la Pépinière étaient deux éléments urbains qui fonctionnaient de façon indépendante. Actuellement, la limite entre la Pépinière et le site est ressentie comme une véritable frontière. En effet, le statut militaire implique la mise en place de murs et de grilles pour séparer le site du reste de la ville. Pourtant, au moment de la construction de la Caserne Thiry, la Pépinière était utilisée comme terrain d'entraînement pour les militaires ; plusieurs passages permettaient l'accès direct au parc.

Dans les projets des étudiants, deux partis-pris se sont dégagés. L'un consistait à conserver la limite tout en la rendant poreuse, l'autre à ouvrir le site vers le parc. Adaptation de l'existant aux nouveaux enjeux, suppression totale ou partielle de certains bâtiments existants, création de bâtiments et d'espaces extérieurs en lien avec le parc ; les solutions proposées dans les projets sont variées.

L'implantation des différents bâtiments et leur recul plus ou moins important par rapport à la limite nécessitent des traitements différents; d'autant plus qu'il existe des variations de niveaux sur la longueur de cette limite. La transition entre le site et le parc n'est donc pas perçue de la même façon depuis l'ancienne cité administrative ou depuis les casernes.

Ce voisinage direct avec la Pépinière a été considéré comme un atout par les équipes d'étudiants, une opportunité de créer un dialogue avec le parc. Dans de nombreux projets, des logements et/ou un équipement public ont été conçus à cet emplacement privilégié.



Réhabilitation d'une limite bâtie

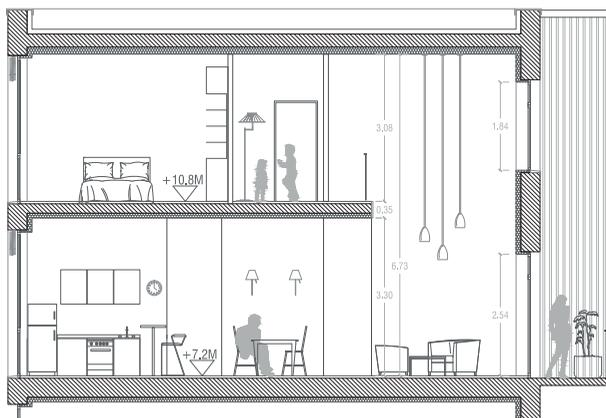
BÂTIMENT H

Pourquoi ne pas décider de conserver le bâtiment H, qui fait frontière entre la cité administrative et le parc de la Pépinière ? C'est le choix que nous avons fait au sein de notre projet. La linéarité et la frontalité sur le parc de ce bâtiment sont des atouts à mettre en valeur. Sa position permet également de qualifier plus aisément l'espace de la Cité administrative.

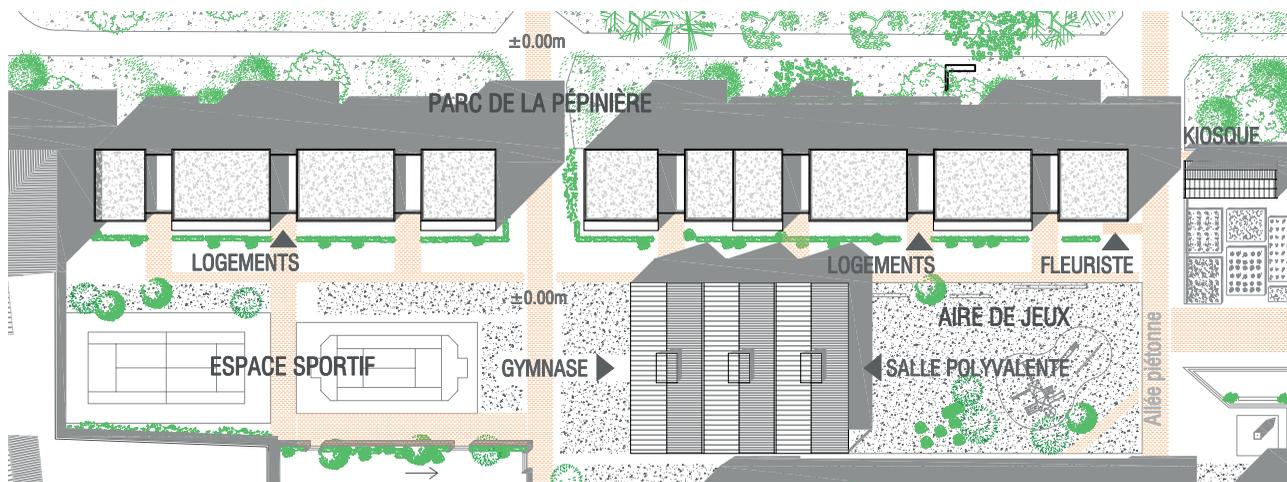
C'est ainsi que nous avons pris le parti de conserver une portion du bâtiment H, c'est à dire son emprise, ses fondations, ainsi que sa façade Sud ouvrant sur la Cité.

Il était important d'identifier les enjeux de l'emplacement de ce bâtiment. Situé en limite de parcelle, il délimite d'une part l'espace public et ouvert du parc de la Pépinière et de l'autre l'espace de la Cité. L'idée était de bénéficier de la vue au Nord et de filtrer la lumière au Sud tout en préservant l'intimité des habitants.

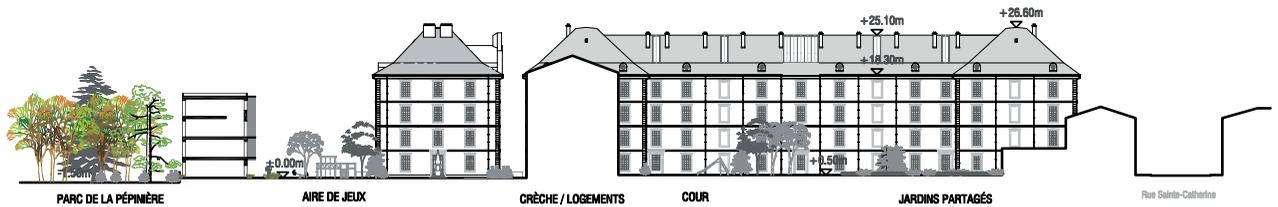
Les dimensions du bâtiment étaient également tout à fait adaptées à des logements (11m de largeur). Nous avons donc conçu des logements traversants, afin de créer de belles pièces, ouvertes largement au Nord sur le parc, et possédant des balcons au Sud pour capter au maximum la lumière.



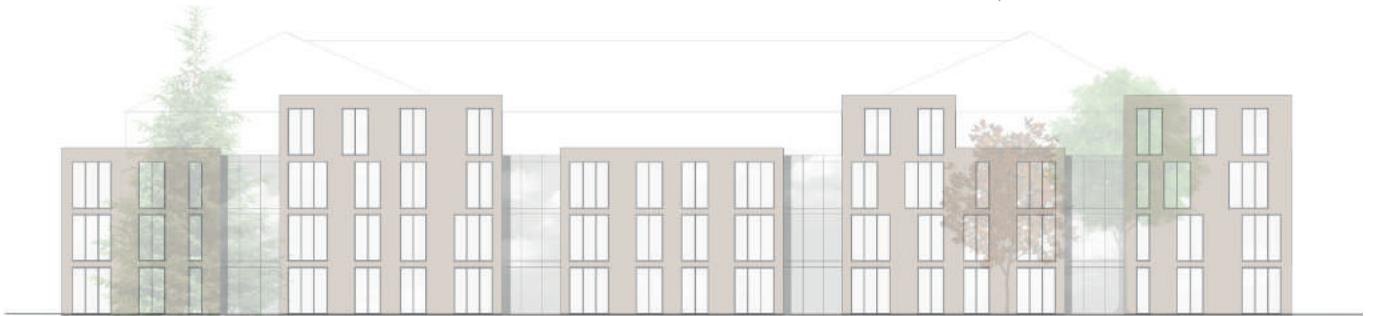
Coupe sur le logement type ouvrant au Nord et filtrant au Sud



Extrait de plan de masse concernant cette limite parc/cité



Coupe montrant le bâtiment H au sein du site



Extrait de la façade Nord aux baies vitrées



Extrait de la façade Sud avec le bardage bois filtrant la lumière

Après l'étude de l'ancien bâtiment, nous avons décidé d'en supprimer la partie centrale, ancien passage de la cité vers le parc. Cela a permis la prolongation d'une importante allée piétonne du parc au sein même de la cité. Cette scission du bâtiment en deux parties a pu «casser» cette longue barre initialement de 160m de long afin de retrouver des dimensions plus adaptées à des logements collectifs.

Malgré toutes les transformations historiques successives qu'a connues le bâtiment, il nous a été possible de retrouver un rythme grâce à l'emplacement des baies de la façade Sud, c'est à dire avec une travée de 7m40.

Nous avons donc créé des logements allant du T2 au T6, possédant tous cet espace salon-séjour-cuisine traversant, parfois même en double hauteur, lorsqu'il s'agit de duplex. Chacun d'entre eux est accessible depuis une cage d'escalier toute en transparence qui vient rythmer le bâtiment.

La réhabilitation de ce bâtiment a rendu possible la conservation de ses qualités premières, tout en permettant de générer de nouveaux espaces qualitatifs. L'usager peut ainsi profiter d'une situation attrayante en tant que promeneur dans le parc, ou bien en tant qu'habitant du bâtiment H.

Confrontation et limite

LIMITE DE PARCELLE NORD

Afin de requalifier la limite de parcelle en lien avec la Pépinière, le parti pris a été de démolir le bâtiment H actuel, afin de reconstruire un nouvel édifice. L'objectif était de travailler ce nouveau bâtiment sur la totalité de la longueur de la limite, tout en y créant des percées visuelles et/ou physiques. Les rez-de-chaussées sont laissés libres, ou entièrement vitrés dans le but d'accueillir des stands, des commerces ou des brasseries accessibles depuis les deux parcelles. Ce bâtiment, qui fait front à la Pépinière, maintient l'aspect indépendant du parc par rapport au site de projet. Construire des logements à cet emplacement, permet de densifier la parcelle et d'offrir un cadre de vie qualitatif aux habitants, à deux pas du centre ville, dans un contexte patrimonial unique.

Ce nouveau bâtiment est pensé à partir d'une structure poteaux-poutres en bois, qui offre une liberté plus grande dans la conception des logements à la différence de la structure des murs refends présents dans les casernes. Des blocs en béton accueillent les communs, distribuent les logements et contreventent l'ensemble de la structure bois. Les communs offrent des cadrages directs sur la Pépinière.

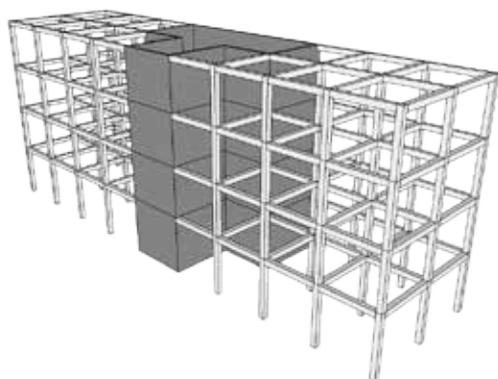


Schéma structurel du nouveau bâtiment

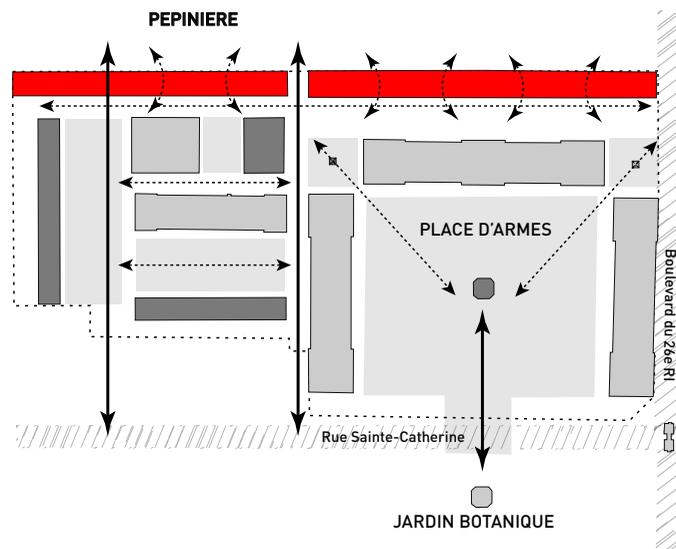


Schéma d'intention de projet - Le nouveau bâtiment H



Perspective de l'allée menant à la Pépinière



Perspective des communs distribuant les logements



Perspective depuis la nouvelle rue en fond de parcelle

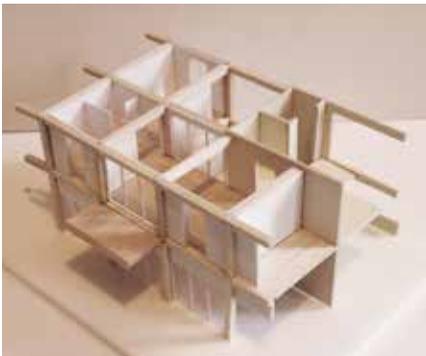
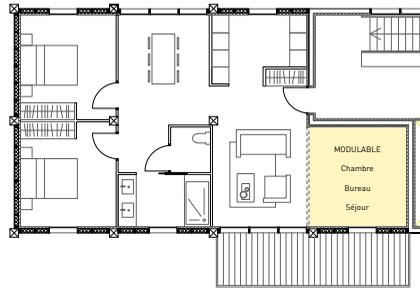
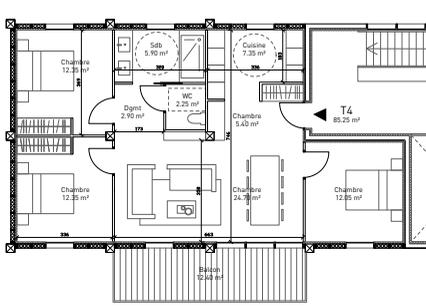
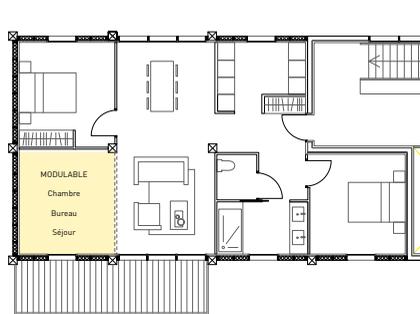


Photo de maquette



Différentes typologies d'appartements T4 modulables
Séjour traversant, mono-orienté, diagonal

Une limite poreuse

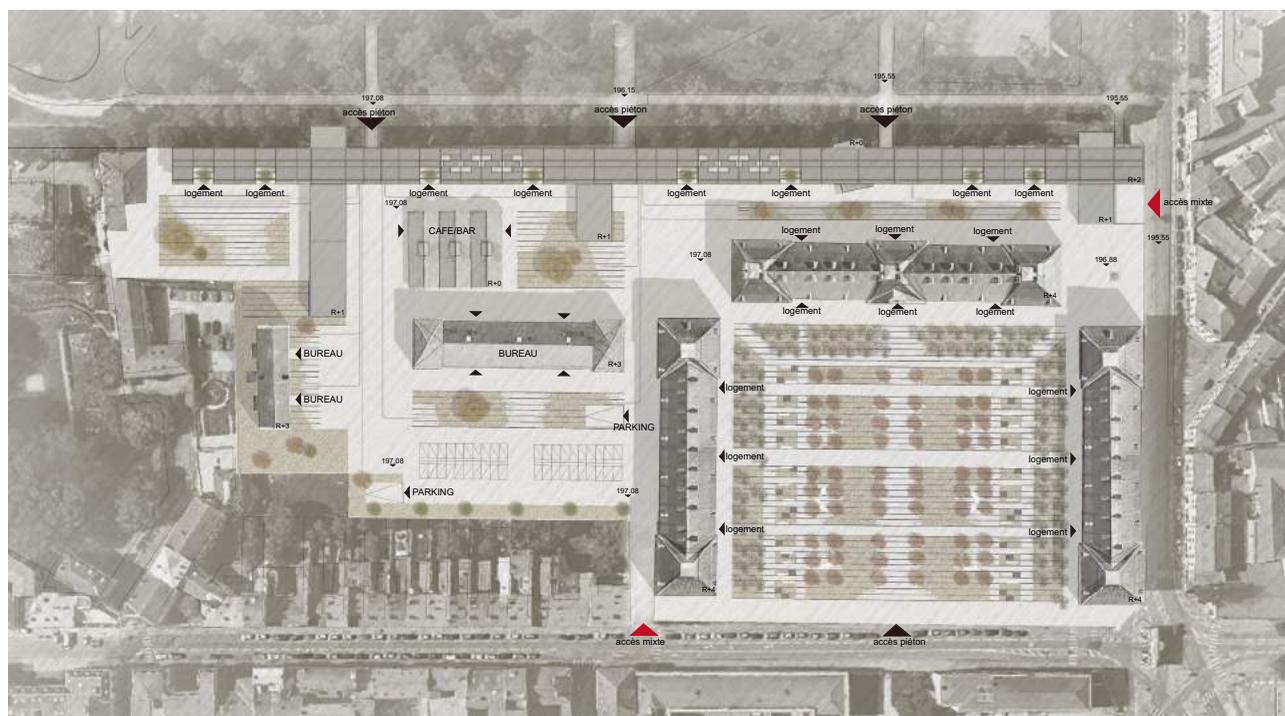
Un bâtiment installé sur pilotis

La première intervention concerne la démolition de l'ancien bâtiment H, à in de construire un nouvel édifice sur pilotis qui s'installe à la limite de la Pépinière et qui s'étend sur toute la longueur. Le parc constitue une trame verte qui serait perméable en créant un lien évident avec le projet.

Ces pilotis surélèvent le bâtiment ce qui permet la création d'une promenade architecturale sous le bâti tout le long du parc. Les niveaux supérieurs, R+1 et R+2 sont destinés aux logements collectifs. Afin de ponctuer cette longue masse bâtie, il y a une insertion de blocs (perpendiculaires

au bâti en limite de la Pépinière, c'est-à-dire une insertion en peigne). Ces bâtiments intègrent de l'équipement de proximité sur deux niveaux, en rez-de-chaussée et en R+1, pour les habitants du site, ainsi que de l'équipement tourné vers un plus large public notamment en lien direct avec le parc et le Boulevard du XXVI^e R.I. Cela entraîne un dynamisme dans le but de désenclaver fonctionnellement l'ensemble du site.

Les logements sont imbriqués en quinconce permettant la double orientation des logements côté parc et côté site. La verticalité des pilotis reprend la verticalité des troncs d'arbres présents dans le parc et cette surélévation donne aux logements une vue sur le feuillage des arbres. Au niveau de la matérialité, l'ensemble est revêtu de bois à la manière de persiennes en branches, et de vitrage afin de garantir une transparence et ainsi une porosité entre le site et le parc de la Pépinière. Il y a alors un jeu de reflets des arbres créant une atmosphère particulière.



Plan masse



Élévation nord donnant sur le parc de la Pépinière



Vue perspective depuis le parc de la Pépinière



Vue perspective depuis l'arrière du bâtiment central de la caserne

Habiter la limite

BATIMENT H, ET EXTENSION CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le parc de la Pépinière longe sur toute la longueur nord de la parcelle de projet, il fonctionne de manière indépendante aux rues et bâtiments qui le cernent. Ce fait qu'il puisse être fermé la nuit ou pour certains événements nous paraissait essentiel. D'un autre côté pouvoir accéder à la Pépinière depuis la rue Sainte-Catherine et depuis les caserne a également du sens puisqu'à l'origine le parc était ouvert sur la caserne. Cette limite du parc est la seule à ne pas offrir d'entrée. Il est donc impossible aujourd'hui de traverser le parc du sud au nord et inversement. Pour traiter cette interface nous avons donc choisis de conserver une limite franche avec la Pépinière tout en ouvrant deux entrées au droit des allées existantes du parc. Le but étant de conforter le statut de parc public tout en offrant de nouveaux parcours de promenade aux nancéiens.



Vue sur l'arrière du bâtiment 2 et l'extension du musée



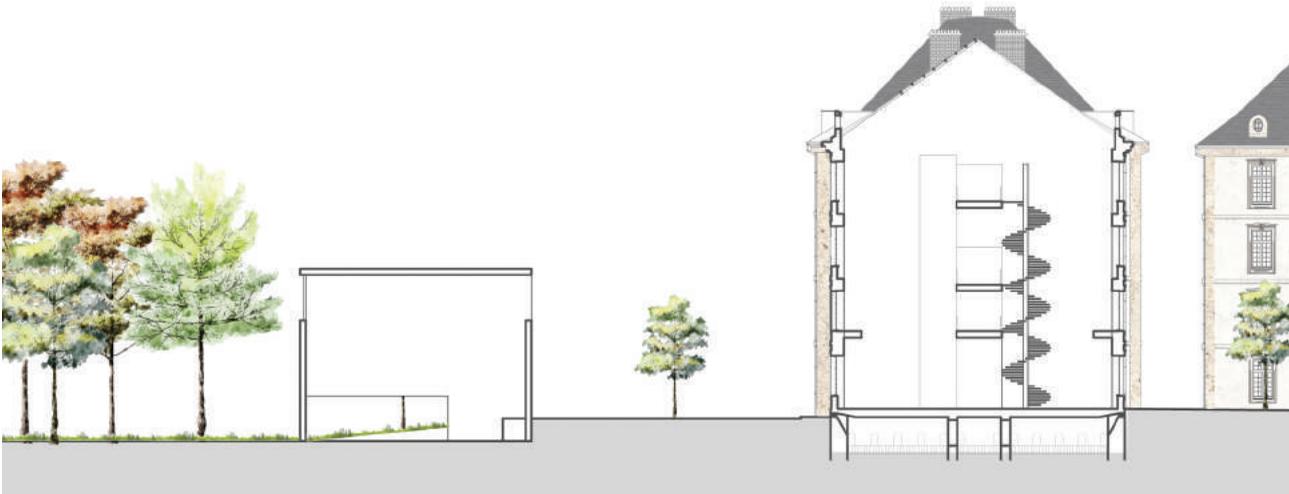
Vue sur le nouveau bâtiment H vers la caserne



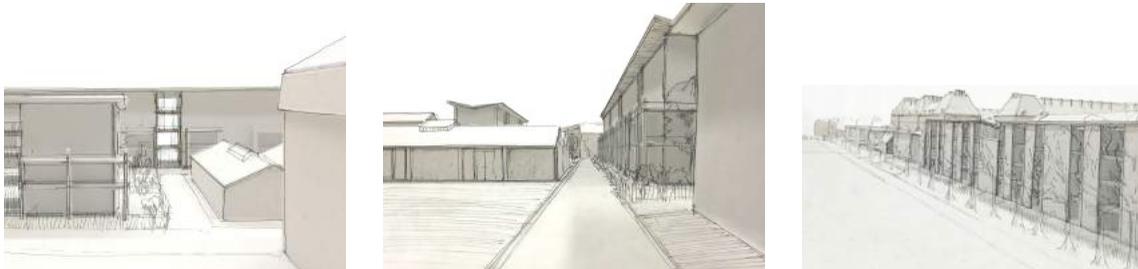
Elévation Nord - depuis le parc de la pépinière



Plan masse - Limite traitée entre le site et le parc de la pépinière



Coupe Nord/Sud sur l'extension du musée - limite avec la Pépinière



Photographie de maquette

Les deux entrées du parc se trouvent au centre de la parcelle entre la cité administrative actuelle et la parcelle de la caserne et à l'extrémité ouest de la parcelle. De part et d'autres de ces passages on peut trouver des programmes et bâtiments variés.

Du côté de la caserne, il nous a semblé judicieux de proposer un programme public pour le bâtiment 002 et de l'étendre jusqu'à la limite du parc pour mettre en valeur ce bâtiment aujourd'hui presque invisible depuis la Pépinière, tout en profitant de la vue sur le parc. L'idée a donc été d'implanter un centre d'art contemporain avec des salles d'exposition de travail, de projection dans le bâtiment existant et de créer trois extensions qui répondent aux trois avant-corps de l'édifice existant. Ces trois extensions abritent des ateliers pour des artistes, des groupes d'enfants ou pour des installations de plus grandes dimensions. Des patios viennent entrecoupés ces volumes et offrent des lieux de repos et de contemplation du parc.

À l'ouest du passage central de la pépinière on trouve des bâtiment de logements. Nous voulions que la cité administrative se transforme en un petit îlot de verdure ouvert sur la Pépinière. Le bâtiment H existant ne nous paraissait peu propice aux logements compte tenu des dimensions de ces baies et de l'irrégularité de ces façades nord et sud. De nouveaux logements prennent donc place le long du parc mais avec un recul pour créer des jardins privés pour les logement du rez-de-chaussée et se reculer par rapport aux arbres imposants qui caressent les façades du bâtiment actuel. Les logements prennent la forme d'une barre de faible hauteur entrecoupé par des circulations verticales traversantes et qui donnent à voir la Pépinière. Un maximum de logements a donc à la fois une orientation sud et une vue au nord sur le parc et le calme de sa végétation.

CRÉDITS

Bibliothèque Municipale de Nancy
Archives Municipales
Archives Départementales
Service Régional de l'Inventaire
l'ensemble des étudiants de l'atelier
Nadège Bagard
ENSarchitecture Nancy / Département Valorisation

REMERCIEMENTS

Camille André, architecte-enseignant
Nadège Bagard, architecte-enseignant
Jennifer Didelon, architecte-enseignant
Xavier Géant, architecte-enseignant
Christian Plisson, architecte-enseignant ENSAS
Jean-Bernard Cremnitzer, architecte-enseignant ENSA Normandie & Paris-Belleville
Jean-Jacques Hubert, architecte
Christian François, architecte
Patrick Lefrançois, Direction de l'Exploitation et de la Logistique Pétrolières Interarmée
Gaëlle Perraudin, Architecte des Bâtiments de France
Jean-Marc Lesage, architecte
Batigère
Bibliothèque Municipale de Nancy
Archives Départementales
Archives Municipales
Service Régional de l'Inventaire, avec l'aide de M. Thiébaud (spécialiste de l'architecture militaire)

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
Parvis Vacchini
2, rue Bastien-Lepage / BP 40435
54001 NANCY Cedex
Tél. : +33 (0)3 83 30 81 00 / Fax : +33 (0)3 83 30 81 30
E-mail : ensa@nancy.archi.fr
SIRET : 195 401 351 000 26

Publication participative de l'ENSarchitecture de Nancy / 2017

Diffusion gratuite
Tous droits de reproduction réservés



Architecture de l'habitat contemporain
en contexte patrimonial

N. Bagard, J. Didelon, C. André, X. Géant
Publications Participatives 2017
Comité culture et valorisation

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
Parvis Vacchini
2, rue Bastien-Lepage / BP 40435
54001 NANCY Cedex
Tél. : +33 (0)3 83 30 81 00 / Fax : +33 (0)3 83 30 81 30
E-mail : ensa@nancy.archi.fr
SIRET : 195 401 351 000 26

Publication participative de l'ENSArchitecture de Nancy / 2017

*Diffusion gratuite
Tous droits de reproduction réservés*